



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

# **Évaluation des IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie**

Préparé pour  
le ministère du Patrimoine canadien

par  
Conseils et Vérification Canada

le 20 février 2002

Canada



# Table des matières

<b>Sommaire exécutif</b> .....	Page ii
<b>1.0 Introduction</b> .....	Page 1
1.1 Remerciements .....	Page 1
1.2 Historique .....	Page 1
1.3 Contexte de l'évaluation .....	Page 1
1.4 Limites de l'évaluation .....	Page 2
1.5 Structure du rapport .....	Page 2
<b>2.0 Objectifs et but de l'évaluation</b> .....	Page 3
2.1 Objectifs de l'évaluation .....	Page 3
2.2 But du rapport .....	Page 3
<b>3.0 Approche et méthodologie de l'évaluation</b> .....	Page 4
<b>4.0 Mise en œuvre des Jeux</b> .....	Page 6
4.1 Structure du COJF .....	Page 6
4.2 Objectifs poursuivis par le Canada et le COJF .....	Page 6
<b>5.0 Résultats de l'évaluation</b> .....	Page 8
5.1 Dans quelle mesure les Jeux ont-ils apportés de nets avantages à la Francophonie et au Canada sur le plan sportif? .....	Page 8
5.2 Dans quelle mesure les Jeux ont-ils apportés de nets avantages à la Francophonie et au Canada sur le plan social et culturel? .....	Page 19
5.3 Dans quelle mesure les Jeux ont-ils apportés de nets avantages à la Francophonie et au Canada sur le plan économique? .....	Page 29
5.4 Dans quelle mesure les Jeux ont-ils apportés de nets avantages à la Francophonie et au Canada sur le plan international? .....	Page 32
<b>6.0 Leçons apprises</b> .....	Page 35
Annexe A Liste des participants aux entrevues et aux sondages .....	Page 38
Annexe B Cadre d'évaluation .....	Page 41
Annexe C Extrait de la revue médiatique .....	Page 46
Annexe D Organigramme du COJF .....	Page 52
Annexe E Liste des états et gouvernements présents aux Jeux .....	Page 54
Annexe F Sommaire des cotes d'écoute de Radio-Canada, TV5 et RDS .....	Page 56
Annexe G Statistiques relatives aux touristes pour les mois de juillet 2000 et juillet 2001 .....	Page 60
Annexe H Liste des partenaires des Jeux .....	Page 64
Annexe I Pays de télédiffusion des IV <sup>es</sup> Jeux de la Francophonie .....	Page 66
<b>Réponse de la direction</b> .....	Page 68



## Sommaire exécutif

### Objectifs de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation des IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie sont de:

- permettre au ministère du Patrimoine canadien de rendre compte au Parlement de la bonne utilisation des fonds consentis pour les Jeux;
- déterminer dans quelle mesure les objectifs des Jeux ont été atteints;
- dégager certaines leçons apprises qui pourraient être bénéfiques au Canada pour l'accueil d'autres événements d'envergure.

### Méthodologie

Au cours de cette évaluation, nous avons effectué une revue de la documentation pertinente, des entrevues avec une quinzaine d'intervenants-clés, des sondages auprès de fédérations sportives et culturelles, et de certaines ambassades. Nous avons obtenu les cotes d'écoute du diffuseur officiel des Jeux et celles d'autres chaînes ainsi qu'une analyse de la couverture médiatique de l'événement. Nous avons également assisté à certaines manifestations qui se sont déroulées dans le cadre des Jeux.

Les limites de l'évaluation sont les suivantes:

- une évaluation ciblée des Jeux a été menée puisque les Jeux de la Francophonie sont un événement ponctuel et qu'une revue opérationnelle des Jeux, menée à l'automne 2000, avait fourni au gouvernement fédéral des assurances (structure de gouvernance, planification et respect des échéances, cadre de contrôle financier) sur les Jeux;
- certaines informations n'étaient pas accessibles (i.e. données comparatives avec les Jeux précédents) ou encore étaient inexistantes, faute de moyens mis en place pour recueillir ces informations avant et pendant les Jeux.

### Évaluation globale

Dans l'ensemble, les Jeux sont un succès et les objectifs ont été atteints. Environ 300 athlètes et 83 artistes canadiens ont participé aux Jeux et ont récolté 68 médailles. Les organisateurs des Jeux ont réussi à rehausser le calibre de l'événement et ont assuré la participation d'un nombre record d'États et de gouvernements.



Les états financiers du Comité organisateur des Jeux de la Francophonie 2001(COJF), au 31 décembre 2001, indiquent un excédent des revenus sur les dépenses. À cette contribution fédérale vient se greffer les contributions financières d’autres paliers de gouvernement, des ententes de services (représentant des contributions en nature comptabilisées aux états financiers), des contributions matérielles et humaines non chiffrées, et les coûts additionnels pour le traitement des visas d’entrée au Canada et des demandes de réfugiées.

### Matrice des questions et des conclusions de l’évaluation

L’évaluation devait répondre aux questions suivantes:

Dans quelle mesure les Jeux ont-ils apporté de nets avantages à la Francophonie et au Canada sur le plan sportif, social, culturel, économique et international? Quelles leçons le gouvernement peut-il tirer des Jeux pour l’accueil au Canada d’autres événements d’envergure semblable?

Questions d’évaluation	Conclusions
<b>Plan sportif</b>	
<p>Dans quelle mesure les Jeux ont-ils permis aux athlètes canadiens d’exceller dans des compétitions sportives et de se mesurer avec les meilleurs athlètes au monde?</p>	<p>Le calibre des compétitions a été rehaussé au cours de cette quatrième édition des Jeux, offrant ainsi la chance à de nombreux athlètes canadiens de se mesurer à des athlètes de grande renommée (i.e. Roman Sebrle, Nezha Bidouane, Virgilijus Alekna et Patrick Nduwimana). Plus de 300 athlètes canadiens ont pris part aux compétitions sportives et ont récolté 63 médailles, le plus grand nombre de médailles obtenues depuis la création des Jeux. Un record canadien a été brisé, une dizaine d’athlètes canadiens ont enregistré leur meilleure performance de la saison alors que trois autres ont réalisé leur meilleure performance personnelle. Au total, 24 records des Jeux de la Francophonie ont été enregistrés dont 7 par des Canadiens.</p> <p>Les organisateurs des Jeux ont recherché l’excellence tant chez l’élite que la relève. L’écart dans le calibre des athlètes a toutefois soulevé certaines questions de la part du public et des journalistes sur la nature de la compétition et le positionnement de cet événement.</p>



Questions d'évaluation	Conclusions
<p>Dans quelle mesure les Jeux ont-ils apporté des legs tels que l'amélioration d'installations sportives et l'acquisition d'équipement?</p>	<p>Le legs du COJF, résultant des Jeux, est constitué de matériel et d'équipements acquis durant les Jeux et d'améliorations apportées à des infrastructures et d'un legs financier. Ce legs sera distribué en conformité avec la politique des legs du COJF et des ententes signées avec les partenaires gouvernementaux.</p> <p>Des investissements ont également été consentis par divers paliers de gouvernement pour la réfection d'infrastructures devant être utilisées dans le cadre des Jeux. Ces améliorations resteront en place après les Jeux pour le bénéfice des utilisateurs.</p>
<p>Dans quelle mesure les Jeux ont-ils permis de faire avancer les valeurs et les priorités du Canada sur le plan sportif comme la promotion du sport exempt de drogue, l'inclusion d'athlètes sous-représentés (i.e. les athlètes à mobilité réduite et les femmes)?</p>	<p>L'engagement du Canada à promouvoir le sport exempt de drogue et à inclure des groupes sous-représentés a été tenu. Près de 300 tests anti-dopage ont été administrés et un athlète étranger pris en défaut a été évincé des Jeux.</p> <p>Deux épreuves pour athlètes à mobilité réduite ont été mises au programme. Le Canada s'est mérité cinq des six médailles octroyées en handisport.</p> <p>Les femmes ont participé à six des huit types de compétitions sportives. Elles ont également été présentes à titre d'entraîneurs, d'officielles et de jurés, leur nombre demeurant toutefois significativement inférieur à celui des hommes. Pour le Canada, les femmes constituaient 46% des athlètes et 64% des artistes.</p>
<p><b>Plan social et culturel</b></p>	
<p>Dans quelle mesure les Jeux ont-ils permis aux artistes canadiens d'exceller dans les concours culturels et de se mesurer à d'autres artistes de calibre?</p>	<p>Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, un processus formel de sélection des artistes, basé sur l'excellence artistique, a été mis en place et a permis de rehausser le calibre des concours culturels.</p> <p>Au total, 1150 artistes ont participé aux concours culturels dont 83 Canadiens qui ont récolté 5 médailles sur une possibilité de 24.</p> <p>Malgré le soin apporté à la sélection des jurys, le manque de transparence et d'objectivité pour juger les oeuvres ou les performances artistiques, a été soulevé.</p>



Questions d'évaluation	Conclusions
<p>Dans quelle mesure les Jeux ont-ils permis aux Canadiens de mieux connaître les artistes et athlètes canadiens et de les apprécier?</p>	<p>Outre le public qui a eu l'occasion d'assister aux Jeux, les Canadiens ont eu l'opportunité de mieux connaître les artistes et athlètes canadiens par l'intermédiaire de la presse écrite et électronique qui ont accordé une place prépondérante aux Jeux du 14 au 24 juillet 2001.</p> <p>Radio-Canada était le diffuseur officiel des Jeux. Le réseau français de la société d'État a manifesté un appui et un intérêt réel aux Jeux. Le réseau anglais s'est moins impliqué. Les cotes d'écoute de Radio-Canada révèlent qu'un auditoire moyen de 129 000 téléspectateurs ont regardé les émissions de fin de soirée sur les Jeux. La diffusion des cérémonies d'ouverture et de clôture, pour leur part, ont attiré un auditoire moyen de 276 000 et 239 000 respectivement.</p>
<p>Dans quelle mesure les Jeux ont-ils encouragé la participation de la jeunesse?</p>	<p>Les sept initiatives jeunesse sous l'égide du COJF et des partenaires des Jeux témoignent des efforts déployés pour encourager la participation de la jeunesse. Les moins de 30 ans se sont impliqués via le bénévolat et le travail rémunéré. Plus de 90% des personnes employées par le COJF, dans le cadre des Jeux, était âgé de moins de 30 ans.</p>
<p>Dans quelle mesure les Jeux ont-ils mobilisé les bénévoles?</p>	<p>Le COJF rapporte qu'environ 4 000 bénévoles ont contribué aux Jeux. Toutefois, lors de l'évaluation, le système informatique du COJF n'était plus opérationnel et le nombre exact de bénévoles n'a pu être confirmé.</p> <p>S'il y avait suffisamment de bénévoles aux Jeux, des faiblesses au niveau de la formation des bénévoles attirés au transport ont été soulevées.</p>



Questions d'évaluation	Conclusions
<p>Dans quelle mesure les services et les communications ont-ils été offerts dans les deux langues officielles?</p>	<p>Les Jeux devaient se conformer à la <i>Loi sur les langues officielles (LLO)</i> et aux principes directeurs établis par la CONFEJES en matière linguistique. Aucune plainte relative à la livraison de services bilingues au public n'a été formulée. Cinq plaintes ont été enregistrées auprès du Commissariat aux langues officielles concernant la prédominance du français ou l'absence de l'anglais dans l'affichage et les logos.</p> <p>La décision de donner aux Jeux une «image francophone» qui a été reflétée, entre autres, dans l'affichage, est conforme à la Partie VII de la <i>LLO</i> qui cherche à favoriser la progression vers l'égalité de statut et d'usage des deux langues officielles, et notamment dans le domaine de sports.</p>
<p>Dans quelle mesure le public a-t-il appuyé les Jeux en participant aux manifestations culturelles et sportives?</p>	<p>Le public a encouragé les concurrents en assistant aux diverses épreuves. Le COJF rapporte que 158 000 billets ont été vendus au public, 38 000 ont été donnés aux délégations et 50 000 ont été offerts aux bénévoles et aux partenaires.</p> <p>L'obtention et la distribution des billets aux dignitaires et aux membres des délégations ont été des sources d'insatisfaction durant les Jeux, en raison de la complexité du processus.</p> <p>Les billets, mis à la disposition des délégations et dignitaires, n'ont pas toujours été utilisés et des performances ont eu lieu dans des salles, où des sièges étaient vides, alors qu'il n'y avait plus de billets disponibles pour le public.</p>



Questions d'évaluation	Conclusions
<p>Dans quelle mesure les Jeux ont-ils fait la promotion de la culture canadienne et de la Francophonie auprès du public canadien, à l'étranger et auprès des touristes?</p>	<p>Sur la scène internationale, des plans de promotion ont été développés et des sommes importantes ont été investies pour renforcer la notoriété des Jeux et attirer les étrangers aux Jeux et par conséquent, au Canada. Cependant, faute de mécanismes mis en place pour collecter des informations spécifiques aux Jeux, il est difficile d'estimer dans quelle mesure ces efforts et ces investissements ont porté fruit. Il est clair cependant que les initiatives visant la France n'ont pas connu le succès espéré.</p> <p>Toutefois, l'objectif de promouvoir la culture canadienne et la Francophonie à l'étranger est atteint, dans une certaine mesure, par le contact des participants canadiens avec ceux des délégations des 48 autres États et gouvernements participants, soit le plus grand nombre depuis la création des Jeux. La télédiffusion des Jeux, dans 77 pays à travers le monde, y aura également contribué. Au Canada, c'est par l'entremise de la télédiffusion des Jeux et de la presse écrite et électronique que cet objectif a été atteint.</p>
<p><b>Plan économique</b></p>	
<p>Dans quelle mesure la tenue des Jeux a-t-elle généré une augmentation des emplois à temps plein et à temps partiel dans la région?</p>	<p>La tenue des Jeux aura permis la création de 671 emplois directs dans la région d'Ottawa-Hull pour des périodes d'embauche variant entre 4 semaines et 4 ans. Les emplois indirects créés par les partenaires des Jeux n'ont pu être estimés.</p>
<p>Dans quelle mesure les Jeux ont-ils généré une augmentation du nombre de touristes et de revenus dans la région d'Ottawa-Hull directement attribuables aux Jeux?</p>	<p>L'atteinte des projections de retombées économiques de l'ordre de 70 millions de dollars, prévues au Plan d'affaires des Jeux, n'a pu être confirmée, une étude d'impact économique n'ayant pas été commanditée dans le cadre de cette évaluation.</p> <p>Le rapport de l'Association des bureaux de congrès de Hull attribue 4 800 nuitées vendues à la tenue des Jeux. Une comparaison des statistiques compilées par les organisations touristiques de la région d'Ottawa-Hull pour les nuits d'hôtels vendues, pour le mois de juillet 2001 par rapport au mois de juillet 2000, indique une hausse d'achalandage du côté québécois de 10,7% et une baisse du côté ontarien de 6,4 %. Il n'est toutefois pas possible de déterminer l'impact des Jeux sur ces variations.</p>





Questions d'évaluation	Conclusions
<p>Dans quelle mesure les Jeux ont-ils été organisés et réalisés à l'intérieur des budgets qui respectent la capacité des contribuables canadiens et les objectifs budgétaires du gouvernement fédéral? Les Jeux sont-ils une réussite financière?</p>	<p>Dans l'ensemble, les Jeux sont qualifiés de succès. Les organisateurs des Jeux ont réussi à rehausser le calibre de l'événement et la collaboration fédérale-provinciales a été exemplaire.</p> <p>La couverture médiatique rapporte quelques difficultés comme la menace de grève des arbitres de boxe, l'insatisfaction des officiels de soccer non Canadiens, les reproches des Français au sujet des règles trop restrictives, et la confusion relative au taux horaire et aux périodes d'embauche d'un certain nombre d'étudiants. Deux déclarations du Directeur général du COJF lui auront également attiré des critiques. L'évaluation a, pour sa part, identifié un potentiel d'amélioration au niveau du transport "avec chauffeur" et de l'accès aux billets pour les dignitaires et membres des délégations.</p> <p>Les états financiers du COJF, au 31 décembre 2001, indiquent que les Jeux ont coûté le double des coûts initialement prévus au Plan d'affaires de 1998. Toutefois, la contribution financière du gouvernement fédéral au COJF pour la livraison des Jeux est demeurée la même, et l'augmentation des dépenses a été compensée par une augmentation des revenus. Les Jeux se sont soldés par un surplus budgétaire.</p> <p>Les états financiers font toutefois la distinction entre les coûts liés à l'organisation des Jeux et les autres dépenses qui ont entouré l'événement. Par exemple, le gouvernement canadien avait accepté de défrayer le coût du transport des participants des pays en voie de développement. Ces coûts ne sont donc pas inclus dans le coût de l'organisation des Jeux puisque le prochain pays qui accueillera les Jeux, pourra ou non, choisir d'assumer une telle dépense.</p> <p>La contribution financière du gouvernement fédéral a été supérieure aux prévisions initiales, principalement en raison de l'augmentation significative du coût du transport des participants des pays en voie de développement. À cette contribution fédérale vient s'ajouter les contributions d'autres paliers de gouvernement, des ententes de services (représentant des contributions en nature comptabilisées aux états financiers), des contributions matérielles et humaines non chiffrées, et les coûts additionnels pour le traitement des visas d'entrée au Canada et des demandes de réfugiées.</p>



Questions d'évaluation	Conclusions
<p>Dans quelle mesure des partenaires se sont-ils associés aux Jeux?</p>	<p>En plus des sept partenaires gouvernementaux, 64 autres partenaires se sont associés aux Jeux et ont apporté une multitude de contributions financières, matérielles et humaines.</p> <p>En ce qui a trait aux commanditaires, le COJF affirme «qu' un peu plus d'une centaine de commanditaires ont contribué en espèces ou en services.»</p>
<p>La pérennité des Jeux est-elle assurée en restant accessibles aux pays en voie de développement?</p>	<p>La prochaine édition des Jeux aura lieu à Niamey au Niger du 7 au 17 décembre 2005 et le gouvernement canadien s'est déjà engagé à y contribuer 2 millions de dollars.</p> <p>La pérennité des Jeux est assurée, du moins à court terme, mais les avis sont partagés en ce qui a trait à la pérennité des Jeux à plus long terme. Celle-ci pourrait dépendre de facteurs tels que la pertinence des Jeux par rapport aux autres événements sportifs internationaux, et le soutien aux pays hôte des Jeux.</p>
<p><b>Plan international</b></p>	
<p>Dans quelle mesure les Jeux ont-ils contribué au rayonnement du Canada au sein de la Francophonie et permis de confirmer le leadership du gouvernement du Canada comme porte-parole de la Francophonie canadienne?</p>	<p>Comme le rapporte la couverture médiatique, les Jeux ont donné lieu à un certain questionnement au sujet de la Francophonie internationale. Les termes "francophone et Francophonie" ont été confondus au cours des Jeux. Des officiels ont été hués par le public lors des cérémonies d'ouverture pour s'être adressés au public en anglais.</p> <p>L'intérêt des Jeux dans la presse internationale a été plus marqué sur le continent africain que sur le continent européen.</p> <p>Les échanges entre les participants aux Jeux et la diffusion d'émission sur les Jeux dans 77 pays ont contribué au rayonnement international du Canada au sein de la francophonie internationale.</p> <p>L'implication des missions diplomatiques dans la promotion des Jeux, l'appui financier pour l'organisation et la livraison des Jeux, incluant le transport international, et le nombre record de pays participants sont des exemples confirmant le leadership du Canada.</p>



Questions d'évaluation	Conclusions
Dans quelle mesure la qualité de l'organisation des Jeux a-t-elle contribué à faire reconnaître internationalement la capacité du Canada d'accueillir des événements internationaux?	La réputation du Canada comme hôte d'événements internationaux n'est plus à faire et l'accueil des Jeux est venu confirmer cette capacité.

## Leçons apprises

### 1. L'accès aux billets pour les dignitaires et les membres des délégations

L'accès aux billets pour assister aux événements culturels et sportifs a été un irritant tout au long des Jeux pour les dignitaires et les membres des délégations. Le système adopté par le COJF a été perçu comme étant trop onéreux, en termes de temps et d'effort par ces utilisateurs.

Leçon apprise: Bien que le principe «un billet, un siège» soit louable, il doit s'accompagner d'un processus de distribution simple. Bien qu'il ne semble pas y avoir de solution miracle, le système adopté au cours des IV<sup>es</sup> Jeux mérite d'être repensé.

### 2. Le protocole

Malgré les efforts déployés par le Comité organisateur, avant la tenue des Jeux, pour communiquer aux dignitaires (politiciens, chefs de délégation, chefs de mission) les services dont ils auraient droit en sol canadien, plusieurs difficultés sont survenues relativement au traitement des dignitaires avant et durant les Jeux. La tenue d'une rencontre de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFESJES) à Ottawa, quelques jours seulement avant le début des Jeux a créé au COJF des problèmes de logistique puisque l'organisation a dû composer avec l'arrivée de 38 ministres.

Leçon apprise: La rencontre de diverses cultures permet de découvrir comment les choses se font ailleurs mais peut également être source de déception pour certains. Les responsabilités liées à la composante protocolaire d'événements internationaux sont imposantes et ne doivent pas être sous-estimées. Elles doivent être confiées à des personnes expérimentées.

### 3. Les relations inter-gouvernementales

Les journalistes qui ont traité des relations fédérale-provinciales dans la presse écrite au cours des Jeux ont applaudi le fait qu'il n'y ait pas eu de 'chicanes' et considèrent que les négociations fédérale-provinciale avant les Jeux ont permis de régler les moindres modalités. Au niveau local, les rives québécoise et ontarienne ont démontré une complicité exemplaire qui a sans contredit contribué au succès de l'événement.



Leçon apprise: Les Jeux sont un exemple à donner au niveau des relations fédérale-provinciales et démontrent qu'il est possible de «dépolitiser» des événements d'envergure internationale et de dépasser les barrières linguistiques propres à une région.

#### 4.

##### **Le transport “avec chauffeur”**

Pour plusieurs le transport "avec chauffeur" (qu'il faut différencier du transport en commun) s'inscrit dans la colonne des faiblesses en raison, notamment, de l'irrégularité des horaires et du manque de connaissance des chauffeurs.

Leçon apprise: Le système de transport pour un événement de l'envergure des Jeux doit être en mesure de répondre aux besoins des diverses clientèles. La qualité et la quantité de véhicules, des horaires adaptés aux événements, la ponctualité des chauffeurs ainsi que leur connaissance des sites contribuent à la satisfaction des usagers.

#### 5. Le Secrétariat

Une structure administrative temporaire, le Secrétariat canadien des Jeux, a été mise en place au sein du ministère du Patrimoine canadien pour coordonner l'événement. Elle desservait trois appareils gouvernementaux: la Ministre du Patrimoine canadien, le Secrétariat d'État à la Francophonie, et le Président du Comité d'orientation des Jeux de 2001. Certaines responsabilités confiées au Secrétariat dans le cadre des Jeux, relèvent normalement d'autres ministères fédéraux et n'ont pas forcément été acceptés d'emblée par ces derniers.

Leçon apprise: Le Secrétariat a bien joué son rôle. Toutefois, lorsqu'on met en place une structure administrative temporaire au sein de l'appareil fédéral pour coordonner un événement ponctuel, il faut s'assurer que les responsabilités confiées à cette structure soient bien comprises et bien acceptées par les partenaires fédéraux.

#### 6. Le COJF

Le Directeur général du COJF a confirmé ses qualités d'organisateur d'événements de grande envergure. Alors que certains dénoncent l'aspect entrepreneurial des Jeux, le COJF a tout de même réussi à maximiser le financement privé pour le bénéfice des Canadiens.

Deux sorties dans la presse, l'une au sujet des stars françaises d'athlétisme «qui auraient snobé les Jeux» et l'autre concernant le «manque de sérieux de l'Association canadienne de soccer» auraient pu ternir l'image du Canada.

Leçon apprise: Les Jeux d'Ottawa-Hull ont démontré qu'il est possible d'associer le secteur privé à des événements auxquels prennent part divers gouvernements. Bien que les journalistes désirent s'adresser à l'organisateur principal des Jeux, la présence d'un porte-parole attitré aux communications peut mieux servir les intérêts de l'organisation et du Canada.



## **7. Le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF)**

Les entrevues menées avec les dirigeants du CIJF et du COJF confirment l'absence de complicité entre ces organisations. Des initiatives prises de façon unilatérale de part et d'autre ainsi que des règles laissant peu de place à l'initiative ont également alimenté des relations tendues qui, en bout de ligne, ont inhibé le potentiel de collaboration entre le CIJF et le COJF.

Leçon apprise: La contribution et l'implication du CIJF peuvent varier selon les ressources, les connaissances et l'expérience mises à la disposition des organisateurs des Jeux dans le pays hôte.



## 1.0 Introduction

### 1.1 Remerciements

Conseils et Vérification Canada tient à remercier de leur précieuse collaboration toutes les personnes ayant participé aux entrevues et répondu aux sondages. Leurs noms figurent à l'annexe A.

### 1.2 Historique

Au Sommet de la Francophonie tenu à Québec en septembre 1987, les chefs d'états et de gouvernements ont créé les « Jeux de la Francophonie », sous l'égide de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES) des pays ayant le français en partage. La Francophonie comprend 55 États et gouvernements. Le Canada est membre de la CONFEJES depuis sa création en 1969, alors que le Québec et le Nouveau-Brunswick détiennent un statut de gouvernement membre. Les Jeux sont les seuls où des activités sportives et culturelles sont présentées dans un contexte concurrentiel international et où des médailles sont décernées aux artistes comme aux athlètes. La CONFEJES a fondé le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) et lui a confié la responsabilité d'assurer la supervision générale de l'exécution du mandat attribué au Comité organisateur des Jeux de la Francophonie (COJF).

Le Canada a sollicité et obtenu, en août 1997, d'être le pays hôte des IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie (les Jeux). Contrairement aux autres grands jeux dont la franchise peut être confiée à une organisation sportive ou à une ville, les règles régissant les Jeux prévoient que son organisation soit confiée à un pays ou à un gouvernement qui, à son tour, en attribue l'organisation et la coordination à un organisme à but non lucratif, constitué sous une forme lui assurant la personnalité morale, dans le cas présent, le COJF. Le gouvernement canadien ayant la responsabilité globale de l'accueil des Jeux, il a créé au sein du ministère du Patrimoine canadien (PCH), le Secrétariat canadien des Jeux de la Francophonie (le Secrétariat) lequel agit à titre d'interlocuteur du gouvernement canadien auprès des différents intervenants clés des Jeux.

Le Canada a donc été l'hôte de la quatrième édition des Jeux de la Francophonie qui se sont déroulés dans la région d'Ottawa-Hull du 14 au 24 juillet 2001.

### 1.3 Contexte de l'évaluation

Conformément à l'article 11 de l'entente de contribution signée entre le gouvernement du Canada et le COJF, la Ministre du Patrimoine canadien et le COJF convenaient de réaliser conjointement deux examens : une revue opérationnelle des Jeux et une évaluation.

La revue opérationnelle menée à l'automne 2000 a fourni l'assurance que les contrôles financiers mis en place pour les Jeux étaient adéquats, que le positionnement des Jeux, compte tenu des échéances



était correct et, qu'à moins de circonstances majeures non prévisibles, les Jeux devraient être conformes aux attentes.

En raison de cette assurance fournie par la revue opérationnelle et parce que les Jeux sont un événement ponctuel, c'est-à-dire probablement non récurrent en territoire canadien à court et moyen terme, une évaluation ciblée des Jeux a été jugée adéquate. Le récent cadre de gestion et de responsabilisation du Programme d'accueil des événements sportifs, lequel programme inclut des événements sportifs ciblés tels que les Jeux de la Francophonie, a été utilisé pour développer le cadre d'évaluation des Jeux. Il est présenté à l'annexe B.

## **1.4 Limites de l'évaluation**

Les limites de cette étude découlent de trois sources principales : la disponibilité de l'information, les paramètres méthodologiques et le cadre d'évaluation.

### **1.4.1 La disponibilité de l'information**

La majorité des informations relatives aux indicateurs de rendement identifiés dans le cadre d'évaluation apparaissent dans le rapport. Cependant, certaines informations n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du rapport.

Le traitement de l'impact des Jeux sur les plans économique et international est particulièrement bref faute de mécanismes mis en place avant la tenue des Jeux pour mesurer ces impacts.

### **1.4.2 Les paramètres méthodologiques**

Les paramètres de l'évaluation ont été établis par la Direction générale des examens ministériels du PCH. Comme le démontre l'annexe B, l'évaluation exclut toute consultation avec les athlètes, les artistes, les entraîneurs et les officiels. Conséquemment, le degré de satisfaction de ces derniers envers l'organisation et la livraison des Jeux ainsi que l'adéquation des installations, des services et des infrastructures n'a pu être établi.

### **1.4.3 Le cadre d'évaluation**

Le cadre d'évaluation met l'accent sur la mesure d'extrants pour lesquels des bases de comparaison n'ont pas été identifiées. L'absence de points de référence a rendu difficile de porter un jugement de valeur, à savoir si une performance est bonne ou mauvaise, et ce, pour plusieurs des résultats obtenus.

## **1.5 Structure du rapport**

Ce rapport présente les réponses aux différentes questions soulevées dans le cadre d'évaluation. À la suite du premier chapitre qui constitue l'introduction, le rapport est structuré de la façon suivante :

- Chapitre 2 – Objectifs et but de l'évaluation;
- Chapitre 3 – Approche et méthodologie d'évaluation;
- Chapitre 4 – Mise en œuvre des Jeux;
- Chapitre 5 – Résultats de l'évaluation; et
- Chapitre 6 – Leçons apprises



## **2.0 Objectifs et but de l'évaluation**

Ce chapitre traite des objectifs de cette étude ainsi que du but visé par le rapport.

### **2.1 Objectifs de l'évaluation**

L'évaluation des Jeux doit permettre à PCH de rendre compte au Parlement de la bonne utilisation des fonds consentis pour les Jeux, de déterminer dans quelle mesure les objectifs des Jeux ont été atteints et de dégager certaines leçons apprises qui pourraient être bénéfiques au Canada pour l'accueil d'autres événements d'envergure.

### **2.2 But du rapport**

Le rapport devra répondre aux questions suivantes :

Dans quelle mesure les Jeux ont-ils apporté de nets avantages à la Francophonie et au Canada sur les plans sportif, social, culturel, économique et international? Quelles leçons le gouvernement peut-il tirer des Jeux pour l'accueil au Canada d'autres événements d'envergure semblable?





### 3.0 Approche et méthodologie de l'évaluation

L'approche et la méthodologie utilisées pour mener à bien cette étude font l'objet de ce chapitre. Les tâches énumérées ci-dessous touchent les volets sportif et culturel.

La mise en œuvre de l'évaluation a nécessité les tâches suivantes :

**Phase 1 – Revue de la documentation pertinente.** Cette revue a permis de se familiariser avec les principaux éléments des Jeux et d'extraire des informations qui ont servi à développer un premier tableau sommaire de l'information requise.

**Phase 2 – Entrevues avec des intervenants-clés.** Des questionnaires d'entrevue ont été développés pour les divers groupes ciblés. Les personnes interviewées sont des représentants du Secrétariat, du COJF, du CIJF, du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et des bureaux et des associations touristiques. Une quinzaine d'entrevues ont eu lieu avant, pendant et après les Jeux.

**Phase 3 – Sondages auprès des fédérations sportives, des organisations culturelles et des ambassades.** Des questionnaires ont été distribués aux fédérations sportives internationales et canadiennes ainsi qu'à celles du Québec et du Nouveau Brunswick pour toutes les disciplines présentes aux Jeux. Sur 28 fédérations consultées, 14 ont retourné le questionnaire.

La Fédération culturelle canadienne-française et le Conseil des Arts et des Lettres du Québec ont également répondu au questionnaire portant sur le volet culturel des Jeux.

Les ambassades canadiennes à l'étranger ainsi que les ambassades étrangères au Canada pour les pays suivants ont été consultées par l'entremise d'un questionnaire : Belgique, Côte d'Ivoire, Égypte, France, Haïti, Madagascar, Maroc, Niger, Suisse, Tunisie et Vietnam. Dix ambassades canadiennes à l'étranger et quatre ambassades étrangères au Canada ont retourné le questionnaire dûment rempli.

La collecte des données pour les phases 2 et 3 s'est déroulée du 8 juillet au 14 septembre 2001 inclusivement.

**Phase 4 – Monitoring du site Web des Jeux.** Le site Web des Jeux a été populaire pour la période entourant l'événement. Le nombre total de contacts est passé de 2 854 291 le 10 juillet à 14 079 694 le 23 juillet. Quant au nombre de visites du site, il a augmenté de 43 503 à 189 859 pour la même période.

Il était initialement prévu de faire un suivi du site Web et d'utiliser les commentaires recueillis aux fins de l'évaluation. Cependant, les commentaires obtenus ne se prêtaient pas au cadre d'évaluation; cette étape a donc été exclue de la méthodologie.

**Phase 5 – Obtention de cotes d'écoute.** Des cotes d'écoute auprès du diffuseur officiel des Jeux, soit la Société Radio-Canada (SRC), le Réseau des sports (RDS) et de TV5, ont été obtenues.



**Phase 6 – Revue de la couverture médiatique.** Le Bureau d'information du Canada (le BIC, qui fait maintenant partie de Communication Canada) a colligé les données relatives à la couverture médiatique des Jeux. L'analyse a été faite en collaboration avec le Bureau de presse du Conseil privé.

La couverture médiatique relative aux médias écrits repose sur l'inventaire de 39 quotidiens. Quant à la couverture de presse électronique, elle inclut quatre chaînes de télévision. La liste des quotidiens et des chaînes de télévision est annexée à l'extrait de la couverture médiatique fournie à l'annexe C.

**Phase 7 – Analyse de l'information.** Les informations recueillies dans le cadre des entrevues et des sondages ont été analysées et interprétées à la lumière du cadre d'évaluation ainsi que sur la base de l'expertise et de l'expérience de CVC.

**Phase 8 – Assistance aux événements.** CVC a également assisté à certains événements afin d'avoir une expérience directe des Jeux.

**Phase 9 – Rédaction et validation du rapport.** CVC a soumis une ébauche du rapport final à PCH pour fins de validation. La version révisée du rapport a fait l'objet d'une rencontre entre les partenaires de l'évaluation, soit CVC, PCH, le Secrétariat et le COJF, également pour fins de validation.



## 4.0 Mise en œuvre des Jeux

Le quatrième chapitre de ce rapport porte principalement sur la mise en œuvre des Jeux. On présente d'abord la structure mise en place au COJF. Les objectifs poursuivis par les différents intervenants sont également présentés suivis d'une description du cadre opérationnel incluant les rôles et responsabilités des intervenants.

### 4.1 Structure du COJF

C'est le COJF, sous la direction d'un conseil d'administration appuyé par un Directeur général et de directeurs généraux adjoints que les Jeux ont été planifiés, organisés et livrés.

Le COJF est en place depuis 1997. Sa composition reflète les intérêts locaux, régionaux et nationaux qui ont été appelés à contribuer aux Jeux. Le COJF est co-présidé par deux personnes représentant les rives québécoise et ontarienne de la Région de la Capitale nationale. Le conseil d'administration est également composé de professionnels qui disposent d'une expérience dans des domaines spécifiques tels le sport, la culture, la gestion financière, le tourisme, les communications, le prélèvement de fonds, les installations et la gestion des bénévoles.

L'organigramme du COJF est présenté à l'annexe D.

### 4.2 Objectifs poursuivis par le Canada et le COJF

#### 4.2.1 Objectifs du gouvernement du Canada

Le gouvernement fédéral s'est donné comme objectifs que les IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie :

1. contribuent au rayonnement international du Canada au sein de la Francophonie et confirment le leadership du gouvernement canadien comme porte-parole de la Francophonie canadienne;
2. favorisent la connaissance et l'appréciation des meilleures manifestations sportives et culturelles de la Francophonie par les Canadiennes et Canadiens, par les représentants des pays participants et par le public visiteur;
3. mettent l'accent sur la jeunesse;
4. donnent l'exemple de Jeux bien organisés, dynamiques, stimulants et fraternels, réalisés à l'intérieur de budgets qui respectent la capacité de payer des contribuables canadiens et les objectifs budgétaires du gouvernement fédéral;
5. apportent de nets avantages à la Francophonie et au Canada sur les plans sportif et culturel, de l'économie et du développement social; et
6. fassent preuve d'un parti pris de modestie visant à éviter la surenchère et à garder les Jeux de la Francophonie accessibles aux pays en développement souhaitant prendre la relève du Canada pour les prochains Jeux.



Ces objectifs figurent dans le cadre d'évaluation.

#### **4.2.2 Objectifs du COJF**

Le COJF a établi des objectifs spécifiques propres à l'organisation des Jeux, notamment :

1. d'organiser de beaux et de grands Jeux de la Francophonie;
2. d'assurer les travaux de préparation de cet événement dans l'harmonie régionale;
3. de créer une grande fête de la Francophonie et de la bonne entente;
4. d'assurer la visibilité des Jeux sur les plans national et international;
5. d'intéresser la population de la région d'Ottawa-Hull à l'organisation des Jeux et l'amener à y participer.

C'est donc en poursuivant des objectifs complémentaires que ces deux intervenants sur la scène canadienne ont contribué à la planification, l'organisation et la livraison des Jeux. Le chapitre suivant sera consacré aux résultats de l'évaluation.



## 5.0 Résultats de l'évaluation

Le chapitre 5 présente les résultats de l'évaluation sous quatre sections lesquelles correspondent aux grands volets fournis dans le cadre d'évaluation des Jeux, présenté à l'annexe B.

Les sections sont les suivantes :

Section 1 Mesure dans laquelle les Jeux ont apporté de nets avantages à la Francophonie et au Canada sur le plan sportif;

Section 2 Mesure dans laquelle les Jeux ont apporté de nets avantages à la Francophonie et au Canada sur le plan social et culturel;

Section 3 Mesure dans laquelle les Jeux ont apporté de nets avantages à la Francophonie et au Canada sur le plan économique;

Section 4 Mesure dans laquelle les Jeux ont eu un impact sur le plan international

### 5.1 Dans quelle mesure les Jeux ont-ils apportés de nets avantages à la Francophonie et au Canada sur le plan sportif?

Les IV<sup>es</sup> Jeux ont accueilli 3 000 athlètes et artistes membres de la Francophonie. La liste des États et des gouvernements participants est présentée à l'annexe E.

Sur le plan sportif, l'évaluation devait déterminer dans quelle mesure les Jeux ont :

- permis aux athlètes canadiens d'exceller dans des compétitions sportives et de se mesurer avec les meilleurs athlètes au monde;
- apporté des legs tels que l'amélioration d'installations sportives et l'acquisition d'équipement;
- permis de faire avancer les valeurs et les priorités du Canada sur le plan sportif comme la promotion du sport exempt de drogue, l'inclusion d'athlètes sous-représentés tels les athlètes à mobilité réduite et les femmes.

#### 5.1.1 Permettre aux athlètes canadiens d'exceller dans les compétitions sportives et de se mesurer avec les meilleurs athlètes au monde

##### 5.1.1.1 Calibre des compétitions sportives

Un des défis du COJF consistait à redorer le blason des Jeux en leur donnant une plus grande crédibilité et ainsi contribuer à leur survie. Le COJF et son conseil d'administration sont d'avis que la pérennité des Jeux passe par la qualité des événements présentés. Ce souci de qualité est reflété dans les efforts des divers intervenants pour rehausser le calibre des participants, tant sur le plan sportif que culturel.

Les compétitions sportives officielles au calendrier des Jeux étaient l'athlétisme, le basketball, la boxe, le football (soccer), le judo et le tennis de table. Des épreuves de démonstration ont aussi été présentées soit en handisport (épreuves d'athlétisme pour athlètes à mobilité réduite) et en volleyball



de plage.

L'initiative principale pour rehausser le calibre des participants sur le plan sportif est l'homologation de toutes les compétitions sportives par les fédérations internationales concernées, une première dans l'histoire des Jeux. L'homologation des compétitions a pour effet de « développer des activités communes avec ces fédérations afin que les lauréats des Jeux puissent accéder à d'autres compétitions et intégrer d'autres réseaux ». Toutes les personnes interrogées au sujet du calibre des athlètes partagent l'opinion que cette initiative a contribué à rehausser le calibre de la compétition et à assurer une plus grande crédibilité aux Jeux.

Il existe également un consensus chez les répondants aux sondages et aux entrevues selon lequel le processus de sélection a aussi contribué à élever le calibre des compétitions. Au Canada, les critères de sélection sont, dans certaines situations, établis par les fédérations sportives, comme c'est le cas pour l'athlétisme alors que pour d'autres disciplines, comme le judo, la sélection est faite à l'interne, soit au niveau de la fédération provinciale.

Les organisateurs des Jeux ont recherché l'excellence tant chez l'élite que la relève. Les spectateurs ont en effet assisté à des compétitions où des athlètes, identifiés comme faisant partie de la relève, se sont mesurés à des participants figurant parmi les meilleurs athlètes au monde (Bruny Surin (athlétisme), Roman Serbrle (décathlon), Nezha Bidouane (400m haie) et Virgilijus Alekna (lancer du disque), pour ne nommer que ceux-là). Les entrevues ont révélé que la décision de faire confiance aux athlètes en développement comporte certains avantages dont l'opportunité d'acquérir de l'expérience au niveau international et de favoriser l'identification de nouveaux talents. Toutefois, l'écart dans le calibre des athlètes a soulevé certaines questions de la part du public et des journalistes sur la nature de la compétition et le positionnement de cet événement.

Des règles de qualification ont été établies par le CIJF, le COJF et les fédérations sportives et ce, pour chacune des disciplines en athlétisme. Pour les états et gouvernements ne pouvant fournir des athlètes ayant atteint les minima, ces derniers ont eu la chance de constituer une équipe avec des athlètes n'ayant pas réalisé les minima sous réserve que leur délégation ne dépasse pas deux athlètes féminines et deux athlètes masculins.

Le journaliste Wayne Scanlan a traité des compétitions sportives dans l'édition du 25 juillet du *Ottawa Citizen*. Ce dernier qualifie la qualité des compétitions de niveau B. La traduction du sommaire de l'évaluation du journaliste est présentée ci-dessous.

### ***Athlétisme***

*Qualité de la compétition B / Prestation du Canada B*

*Les équipes n'étaient pas de calibre olympique mais quelques athlètes olympiques ont participé aux Jeux et plusieurs records des Jeux de la Francophonie ont été battus.*

### ***Basketball***

*Qualité de la compétition B / Prestation du Canada B+*

*Les équipes de la Pologne, de la Lituanie et de la Roumanie étaient très impressionnantes. L'équipe canadienne, représentée par des adolescentes de moindre calibre (en développement), a été largement*



dépassée par les professionnelles européennes.

### **Boxe**

*Qualité de la compétition B / Prestation du Canada B-*

*La Roumanie a envoyé ses meilleurs boxeurs dominant ainsi la compétition. Le Canada était solide finissant deuxième derrière la Roumanie.*

### **Football (soccer)**

*Qualité de la compétition B / Prestation du Canada B*

*Le Maroc, la France, l'Égypte et le Cameroun ont dominé. Cependant, la majorité des équipes étaient en développement. Le Canada a connu de bonnes et de moins bonnes parties pour finalement perdre en quart de finale contre la France.*

### **Judo**

*Qualité de la compétition B / Prestation du Canada B+*

*Le calibre des équipes sportives participantes était de niveau B. Tel que prévu, Nicolas Gill, qualifié de « héros olympique » a pris 43 secondes à son dernier match pour remporter la médaille d'or.*

### **Tennis de table**

*Qualité de la compétition B- /Prestation du Canada B*

*L'équipe roumaine a dominé. Le Canada, privé de certains de ses plus grand talents, a quand même atteint les quarts de finale en simple et en double.*

### **Volleyball de plage**

*Qualité de la compétition B / Prestation du Canada A*

*Les parties préliminaires étaient plus ou moins emballantes. Les équipes canadiennes ont bien réussi dans les finales.*

Malgré le manque d'uniformité quant au calibre des compétiteurs, les personnes interrogées au cours de cette évaluation, sont d'avis que l'objectif de professionnaliser les Jeux a été atteint si l'on compare ces Jeux aux éditions antérieures. La couverture médiatique a également traité de cette question : « Les médias affirment que les organisateurs des Jeux ont réussi à hausser le calibre des épreuves sportives en allant chercher des athlètes de qualité ». Un nombre important d'articles disent aussi que « les organisateurs des Jeux ont pu rehausser le calibre de ces Jeux, et à cela on ne peut que les applaudir ».

#### **5.1.1.2 Rendement des athlètes canadiens**

La participation du Canada aux Jeux était assurée par la présence de trois équipes :

1. Canada
2. Canada-Nouveau-Brunswick (Canada-NB)
3. Canada-Québec (Canada-QC).

Comme le démontre le tableau 1 ci-dessous, plus de 300 athlètes canadiens ont pris part aux



compétitions sportives. Toutes disciplines combinées, les athlètes canadiens<sup>1</sup> ont récolté 63 médailles, le plus grand nombre de médailles obtenues aux Jeux depuis ses débuts.

**Tableau 1**  
**Sommaire du nombre d'athlètes, du nombre total de médailles et le rang obtenu par les équipes canadiennes aux compétitions sportives (incluant le handisport)**

Équipe	Nombre total d'athlètes	Nombre total de médailles	Rang*
Canada	186	42 (15 or, 10 argent, 17 bronze)	2
Canada-NB	22	2 (0 or, 1 argent, 1 bronze)	25
Canada-Qc	93	19 (3 or, 8 argent, 8 bronze)	6
Total	301	63	

Source : Chefs de mission et/ou associés et site Web des Jeux

\* Le rang est basé sur le nombre total de médailles obtenues aux compétitions sportives

Quant au classement général, qui comprend strictement les disciplines de compétition (excluant le handisport et le volleyball de plage), le classement en fonction du nombre de médailles d'or obtenues est le suivant: la Roumanie remporte la palme avec 14 médailles suivie de la France qui en a récolté 13. Équipe Canada figure au troisième rang avec 12 médailles alors que les équipes Canada-Québec et la Tunisie partagent le huitième rang avec chacune deux médailles d'or.

Un total de 24 records des Jeux de la Francophonie ont été battus au cours de la dernière édition. Sept de ces records ont été fracassés par des athlètes canadiens. La liste des records est présentée ci-dessous.

### Records des Jeux de la Francophonie enregistrés par des athlètes canadiens

- Hommes - 400 mètres. Shane Niemi a battu le record des Jeux de la Francophonie de 1989 établi par Gabriel Tiacoh de la Côte d'Ivoire réalisant un temps de 44.86 secondes contre 44.93 pour Gabriel Tiacoh.
- Hommes - saut en hauteur. Mark Boswell (équipe Canada) et Kwaku Boateng (équipe Canada-

<sup>1</sup> L'expression *athlètes canadiens* comprend les athlètes des équipes Canada, Canada-Nouveau-Brunswick et Canada-Québec.





Québec) ont battu le record de Mike Caza du Canada et de Khemraj Naiko de l'Île Maurice de 2,23 mètres établi au Jeux de 1997, en réalisant un saut de 2,31 mètres.

- Hommes - lancer du disque (2kg). Le record établi en 1994 par le roumain Castel Grasu de 61,24 mètres a été battu par Jason Tunks, de l'équipe du Canada, ayant effectué un lancer d'une distance de 65,10 mètres.
- Femmes - 800 mètres. Diane Cummins de l'équipe canadienne a effectué la course du 800 mètres en 2 minutes 77 centièmes de seconde battant le record de 1989 de la canadienne Brit Lind-Peterson de 2 minutes 5 secondes et 3 centièmes.
- Femmes - 100 mètres haies. Le record de 1989 établi par Monique Ewange-Epee de France de 12.92 secondes a été brisé par Perdita Felicien de l'équipe du Canada qui a réalisé un temps de 12.92 secondes (vitesse du vent 0.5).
- Femmes - 5 000 mètres course. Le record de 1997 de 16 minutes 44 secondes et 20 centièmes de la roumaine Denisa Costescu a été battu par Tina Connelly de l'équipe du Canada en réalisant un temps de 16 minutes 5 secondes et 59 centièmes.
- Femmes - saut en hauteur. Wanita Dykstra-May de l'équipe canadienne a fracassé le record établi en 1994 par la roumaine Monica Iagar et la française Isabelle Jeanne qui ont réalisé un saut respectif de 1,89 mètres. Le nouveau record des Jeux s'établit maintenant à 1,91 mètres.

### **Records des Jeux de la Francophonie enregistrés par des athlètes non canadiens**

- Hommes - 800 mètres course. Le record établi par l'athlète sénégalais Moussa Fall en 1989 de 1 minute 46 secondes et 78 centièmes, a été fracassé par le marocain Khalid Tghazouin le 21 juillet 2001 ayant réalisé un temps d'une minute, 46 secondes et 53 centièmes.
- Hommes - 10 000 mètres course. L'athlète marocain Ahmed Baday a réalisé un temps de 28 minutes, 13 secondes et 54 centièmes à la course du 10 000 mètres fracassant le record du marocain Salah Hissou de 28 minutes 34 secondes et 25 centièmes établi en 1994.
- Hommes - 110 mètres haies. Le record de 13 secondes et 55 centièmes établi par le français Dan Philibert en 1994 a été battu par Dudley Dorival, athlète haïtien qui a réalisé un temps de 13 secondes 52 centièmes.
- Hommes - 3 000 mètres steeple. Le record ayant été réalisé en 8 minutes 19 secondes et 30 centièmes par l'athlète marocain Khalid Skah en 1994 a trouvé une nouvelle marque de 8 minutes 16 secondes et 63 centièmes établie par le marocain Larbi Le Khattabi.
- Hommes - triple saut. Le record établi par l'athlète originaire du Madagascar Toussaint Rabelala en 1989 de 16,97 mètres, a été fracassé par le français Arius Filet qui a effectué un saut de 17,15 mètres.



- Hommes - lancer du marteau 7, 26 kg. Le record établi par le français Gilles Dupray en 1994 de 74,94 mètres a été battu par Szymon Ziolkowski, athlète polonais qui a lancer le marteau pour une distance de 79,89 mètres.
- Hommes - lancer du javelot. Le record ayant été établi par l'athlète sénégalais Bouna Diop en 1997 à 75,82 mètres a été fracassé par le français Laurent Dorique pour un nouveau record de 76,67 mètres.
- Hommes - 20 kms marche. Le record du français Jean-Olivier Brosseau de 1994 d'une heure 25 minutes, 48 secondes a été fracassé par Hatem Ghoula de la Tunisie pour une nouvelle marque d'une heure 22 minutes et 56 secondes.
- Femmes - 400 mètres. Le record canadien de Jillian Richardson de 1989 de 51.79 secondes a été fracassé par Amy Mbacke Thiam du Sénégal avec une marque de 50.92 secondes.
- Femmes - marathon. La française Michèle Laservoisier a battu le record de la marocaine Rkia Maraoui de 2 heures 47 minutes, 1 seconde, établi en 1989 avec un temps de 2 heures 44 minutes.
- Femmes - 400 mètres haies. Le record de la canadienne Donalda Duprey de 55.10 secondes, établi en 1994, a été battu par la marocaine Nezha Bidouane réalisant un temps de 54.85 secondes.
- Femmes - relais 4 fois 400 mètres. L'équipe polonaise, composée d' Aleksandra Pieluzek, de Grazyna Prokopek, d'Aneta Lemiesz et de Malgorzata Pskit, a réalisé un temps de 3 minutes 28 secondes et 97 centièmes fracassant ainsi le record de 1989 de l'équipe française de 3 minutes, 31 secondes et 89 centièmes.
- Femmes - triple saut. Cristina Nicolau de la Roumanie a battu le record de son homologue roumain Petrescu de 1994 de 14,33 mètres en réalisant un saut de 14,62 mètres.
- Femmes - lancer du poids 4 kg. Krystyna Danilczyk-Zabawska de Pologne a battu le record de 1997 de la française Laurence Manfredi de 16,70 mètres réalisant un lancer de 18,25 mètres.
- Femmes - lancer du disque 1 kg. Nicoleta Grasu a battu son propre record de 1994 au lancer du disque sur une distance 60,84 mètres pour établir un nouveau record de 64,53 mètres.
- Femmes - heptathlon. Le record de la canadienne Kim Vanderhoek de 1997 s'établissant à 5650 points a été fracassé par la française Marie Collonville avec 5719 points.
- Femmes - 10 kms marche. La roumaine Norica Cimpean a battu le record de la canadienne Janice McCaffrey établi à 45 minutes 38 secondes et 6 centièmes de 1994 en réalisant un temps de 44 minutes 32 secondes.

Un record canadien, qui n'est pas associé aux Jeux de la Francophonie, a aussi été battu. Il s'agit du 400m masculin où Shane Niemi a réussi l'épreuve en un temps de 44:86 brisant son propre record de



45:52 établi aux Championnats canadiens de 1999 à Winnipeg.

D'autres athlètes canadiens ont également enregistré leur meilleure performance de la saison ou leur meilleure performance personnelle au cours des Jeux. Elles sont présentées au tableau 2.

**Tableau 2**  
**Sommaire des meilleures performances enregistrées**  
**au cours de la saison et au niveau personnel par les athlètes canadiens**

Meilleures performances de la saison	Meilleures performances personnelles
1. Erica Witter - 100m (11.55)	1. Angela Whyte - 100mh (13.09)
2. Wanita May - saut en hauteur (1.91)	2. Krysha Bayley - saut en longueur (6.27)
3. Georgette Reid - lancer du poids (16.00)	3. Shane Niemi - 400m (44.86)
4. Jennifer Joyce - saut en hauteur (62.63)	
5. Kim Vanderhoek - heptathlon (5502 points)	
6. Mark Boswell - saut en hauteur (2.31)	
7. Kwaku Boateng - saut en hauteur (2.31)	
8. Jason Gervais - lancer du disque (62.08)	
9. Eric Forshaw - lancer du disque (58.86)	
10. Leah Pells - 1500m (4:18.75)	

*Source : Athlétisme Canada.*

### **5.1.2 Apporter des legs tels que l'amélioration d'installations sportives et l'acquisition d'équipement**

Le legs, résultant de la tenue des Jeux, est en partie financier et en partie constitué de matériel et d'équipements acquis pour les Jeux ainsi que d'améliorations apportées par le COJF et divers paliers de gouvernement à des infrastructures de la région d'Ottawa-Hull. La question du legs financier est traité à la section 5.3 de ce rapport.

Les tableaux 3.1 et 3.2 qui suivent, donnent la liste des principaux investissements en matière d'infrastructures sur les rives ontarienne et québécoise, leur coût, leur emplacement et la provenance des fonds. Ces investissements, totalisant près de 12,7 millions de \$, demeureront en place après les Jeux, pour le bénéfice des utilisateurs. Les investissements consentis à ce chapitre par le COJF sont de l'ordre de 656 000 \$.

Le COJF a également investi dans l'acquisition de matériel et d'équipement utilisés dans le cadre des compétitions sportives. Ils feront l'objet d'un legs réparti comme suit: athlétisme, basketball, boxe, judo, football et tennis de table. Le COJF fait aussi état de legs ponctuels, c'est-à-dire d'un surplus de biens divers distribués dans la communauté .



La distribution du legs à des organismes régionaux se fera conformément à la politique du legs du COJF et aux ententes signées avec les partenaires gouvernementaux.

**Tableau 3.1**

**Les investissements sur la rive ontarienne faisant partie d'un legs**

Sites Commanditaires	Terry Fox	Centre municipal	Centre Frank Claire	Colisé	Pont Alexandra	Divers sites	Total
	Installations d'athlétisme, aménagement de la piste de course, reconstruction et semence de la pelouse à l'intérieur de la piste, incluant un système d'irrigation et de drainage	Réfection de l'intérieur du centre et améliorations des bâtiments	Remplacement de la surface synthétique réfection des gradins et rampes de sécurité, aménagement divers	Aménagement intérieur	Illumination	Améliorations générales et pavage	
Ville d'Ottawa	✓	✓	✓	✓		✓	✓
COJF	✓				✓		✓



Tableau 3.2

Les investissements sur la rive québécoise faisant partie d'un legs

Sites	École secondaire Mont-bleu	Collège de l'Outaouais	Collège Héritage	Place de la Francophonie	Aréna Robert Guertin	Terrain de soccer	Lac Leamay	Salle Jean- Després Maison du citoyen (Hull)	Pont Alexandria	Village des athlètes
Commanditaires	Rénovation du bloc sportif	Aménagement d'une salle de musculature et sauna au Campus Gabrielle-Roy	Installation de douches	Aménagement	Rénovations apportées à l'entrée principale et au lobby	Aménagement du site d'entraînement	Modification de la structure de l'aménagement paysager afin de supporter un plus grand nombre de gradins	Travaux d'amélioration. Ajout d'une loge, insonorisation et améliorations au système d'éclairage	Illumination	Sentier piétonnier
Ville de Hull				✓	✓	✓				✓
Gouvernement du Canada			✓							
Gouvernement du Québec	✓	✓	✓	✓						
COJF		✓	✓		✓		✓	✓	✓	
CCN							✓		✓	
Commission scolaire	✓									



Bien que tous les sites étaient conformes aux standards internationaux, les sondages auprès des chefs de mission et des fédérations sportives ont fourni de plus amples informations sur le degré de satisfaction concernant la qualité des installations. Sur une échelle de type Likert de 1 à 5 (1 étant entièrement insatisfait et 5 entièrement satisfait) un seul répondant sur 17 était moins que satisfait de la qualité des installations.

### **5.1.3 Faire avancer les valeurs et les priorités du Canada sur le plan sportif comme la promotion du sport exempt de drogue, l'inclusion d'athlètes sous-représentés tels les athlètes à mobilité réduite et les femmes**

#### **5.1.3.1 Contrôle anti-dopage**

Les Jeux sont l'occasion de promouvoir non seulement la Francophonie mais également l'esprit sportif et le sport exempt de drogue. Pour ce faire, le COJF s'est associé avec le Centre canadien d'éthique dans le sport (CCES) qui a mis sur pied le réseau nécessaire à l'administration des contrôles anti-dopage conformément aux prescriptions de la Commission médicale du Comité international des Jeux de la Francophonie et aux dispositions des différentes fédérations internationales.

La sélection de l'échantillonnage des athlètes testés, qui s'est déroulée de façon aléatoire, a fait l'objet d'une négociation avec les fédérations internationales concernées avant la tenue des épreuves sportives. Le CCES a procédé à près de 300 tests anti-dopage. Les échantillons ont été testés à l'Institut national de recherche scientifique (INRS) Armand Frappier à Pointe-Claire.

Le test d'un seul boxeur étranger s'est avéré positif. L'athlète a été évincé des Jeux.

#### **5.1.3.2 Athlètes à mobilité réduite**

Outre le sport exempt de drogue, une autre valeur et priorité du Canada sur le plan sportif est l'inclusion des athlètes appartenant à des groupes sous-représentés dont les athlètes à mobilité réduite. Le programme adopté au cours des Jeux est le programme olympique qui comprend 43 épreuves d'athlétisme dont deux épreuves en handisport (homme et femme). Deux épreuves d'athlétisme en fauteuil roulant ont été présentées à titre de sports de démonstration :

- 800m pour les dames; et
- 1500m pour les hommes.

Au total, 14 athlètes ont participé aux épreuves handisport. Les représentants canadiens étaient au nombre de quatre (deux femmes et deux hommes). Sur un total possible de six médailles dans la discipline du handisport, le Canada s'est mérité cinq médailles : les femmes ont obtenu les médailles d'or, d'argent et de bronze alors que les hommes ont remporté les médailles d'or et d'argent.

Un chef de mission-adjoint a indiqué qu'il aurait aimé voir un plus grand nombre de disciplines offertes aux athlètes à mobilité réduite. Il a suggéré de prendre modèle sur les Jeux paralympiques plutôt que sur les Jeux olympiques qui, outre les courses en fauteuil roulant, présentent des épreuves telles les lancers du disque, du poids et du javelot, la voile, le tir à l'arc, l'escrime et le basketball. À l'opposé, une autre personne interviewée a exprimé de sérieuses réserves en ce qui a trait à la présentation d'épreuves pour athlètes à mobilité réduite prétextant que ce n'est pas à la portée de tous les pays

membres de la Francophonie.

Un fait intéressant à souligner est l'appui apporté par le Canada aux athlètes à mobilité réduite. En effet, le Canada a investi 240 000 \$ pour l'achat de fauteuils roulants de compétition à 4 athlètes masculins et 4 athlètes féminines provenant de pays moins bien nantis.

### 5.1.3.3 Représentation des femmes

Les femmes font également partie des athlètes appartenant à un groupe sous-représenté. Un des membres du conseil d'administration a réitéré l'objectif du COJF de favoriser la participation d'athlètes féminines aux compétitions sportives. Les styles de compétitions offertes permettent, aux dires de ce répondant, de minimiser la ségrégation hommes/femmes. Les femmes ont participé à six des huit types de compétitions sportives présentées. Alors que le basketball était réservé exclusivement aux athlètes féminines, les femmes ont pris part, au même titre que les hommes, aux épreuves d'athlétisme, de handisport, de judo, de tennis de table et de volley-ball de plage. Les femmes étaient cependant absentes des épreuves de boxe et de football.

Sur un total de 301 athlètes représentant le Canada, 46 % étaient des femmes. Les femmes étaient également présentes dans les concours culturels soient 53 sur un total de 83 artistes canadiens, représentant 64 %. La distribution des participants en fonction de leur sexe apparaît au tableau 4.

**Tableau 4**  
**Sommaire de la distribution des participants canadiens en fonction de leur sexe**

Équipe	Athlètes Hommes	Athlètes Femmes	Artistes Hommes	Artistes Femmes
Canada	101	85	9	14
Canada-NB	14	8	8	20
Canada –QC	47	46	13	19
Total	162	139	30	53

Les sondages auprès des fédérations sportives canadiennes ont démontré que les femmes étaient également présentes à titre d'entraîneuses et d'officielles. Le tableau 5 ci-dessous résume l'information recueillie à la question : À combien estimez-vous le pourcentage de femmes présentes aux Jeux à titre d'entraîneuses et d'officielles?<sup>2</sup> On doit souligner que les officiels, masculins et féminins, ont été choisis par le CIJF et les fédérations internationales.

<sup>2</sup> Aucune fédération du Nouveau-Brunswick a fourni des informations relatives au pourcentage de femmes entraîneuses et officielles durant les Jeux. Le trait indique également une absence de réponse.



**Tableau 5**  
**Estimation des pourcentages de femmes à titre d'entraîneuses**  
**et d'officielles aux compétitions sportives**

Discipline	Fédérations canadiennes		Fédérations québécoises	
	Entraîneuses (%)	Officielles (%)	Entraîneuses (%)	Officielles (%)
Athlétisme	10 à 20*	60	-	-
Basket-ball	-	-	5	15
Boxe	15	15	-	-
Football/soccer	15	10	19	18
Judo	10	10	10	25
Tennis de table	20	35	20	20
Volley-ball de plage	-	-	20 à 30	20 à 30

Source : Fédérations sportives.

\* 10 à 20% pour le calibre national mais moins de 10% pour le calibre international.

On doit noter des efforts particuliers au chapitre de la représentation des femmes. Le programme de perfectionnement pour les femmes entraîneurs dans le cadre des IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie a été proposé par le Canada et entériné par les chefs d'État et de gouvernement lors du dernier Sommet de la Francophonie à Moncton en septembre 1999. Ainsi, une contribution de 180 000 \$ a été octroyée par le Canada à l'Agence intergouvernementale de la Francophonie pour l'exécution de ce projet. Des femmes de divers pays se sont prévaluées de ce programme touchant plusieurs disciplines.

Du côté culturel, le COJF estime la participation des artistes féminines à 40 % de la population artistique présente aux Jeux. En ce qui a trait à la composition des jurys pour les concours culturels, six jurés sur un total de 40, choisis par le CIJF, étaient des femmes.

Compte tenu qu'aucune base de référence n'existe pour comparer ces données à celles des éditions antérieures, il est impossible d'établir s'il y a eu amélioration de la représentation des femmes aux Jeux. Ces informations seront cependant utiles à des fins de comparaison pour les éditions à venir.

## **5.2 Dans quelle mesure les Jeux ont-ils apportés de nets avantages à la Francophonie et au Canada sur le plan social et culturel?**





Sur le plan social et culturel, l'évaluation devait déterminer dans quelle mesure les Jeux ont permis :

- aux artistes canadiens d'exceller dans les concours culturels et de se mesurer à d'autres artistes de calibre;
- aux Canadiens, de mieux connaître les artistes et athlètes canadiens et de les apprécier;
- d'encourager la participation de la jeunesse;
- de mobiliser des bénévoles;
- d'offrir des services et des communications dans les deux langues officielles;
- d'appuyer les Jeux par la participation du public aux manifestations culturelles et aux compétitions sportives;
- de promouvoir la culture canadienne et de la Francophonie auprès du public canadien, à l'étranger et auprès des touristes.

## **5.2.1 Permettre aux artistes Canadiens d'exceller et de se mesurer à d'autres artistes de calibre**

### **5.2.1.1 Calibre des concours culturels**

Une des particularités des Jeux réside dans la dualité de l'événement : compétitions sportives et concours culturels. Les disciplines culturelles au programme étaient la peinture, la sculpture, la danse traditionnelle, la chanson, la poésie, le conte, la photographie, et les arts de la rue (démonstration). Au total, 1 150 artistes ont pris part aux disciplines artistiques dont 83 artistes canadiens.

Tout comme pour le volet sportif, la survie et la crédibilité des Jeux au niveau culturel passe par la qualité. Le plan d'affaires du COJF traduit le désir de rigueur dans la sélection des artistes : « de manière à préserver ou à donner un haut niveau de performance artistique aux concours culturels des Jeux de la Francophonie de 2001, les critères de sélection des participants devront s'appuyer sur l'excellence artistique ».

Les artistes ont d'abord été sélectionnés par les états et gouvernements en fonction des critères reliés au professionnalisme. Ils devaient avoir à leur actif des réalisations publiques; faire partie de la relève ou non; et être âgés de 35 ans ou moins.

La liste des artistes choisis a subséquentement été validée par le Comité international de sélection composé d'experts sous la direction du CIJF et de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie. Ce même comité a, par la suite, procédé à la sélection des artistes qui allaient participer aux Jeux.

L'entrevue accordée par le représentant du CIJF a dévoilé qu'aucun critère n'avait été établi en matière d'excellence artistique pour la sélection des artistes qui ont participé aux trois premières éditions des Jeux. Sur le terrain, ceci a donné lieu à de piètres performances de la part de certains artistes. Toutes les personnes interrogées au sujet de la qualité des événements culturels de cette dernière édition des Jeux ont affirmé que le Comité international de sélection a contribué à rehausser le calibre des concours culturels.



Les jurys chargés de juger les concours culturels ont été sélectionnés sur la base de leur reconnaissance dans le domaine et de leur compétence à juger des prestations et/ou des œuvres.

Malgré les soins accordés par le CIJF à la sélection des jurys, le manque de transparence et d'objectivité du processus pour juger des œuvres et/ou des performances artistiques a été soulevé. L'incident à la finale de poésie où le jury a révisé sa décision et attribué une médaille d'argent au conteur canadien au lieu d'une médaille de bronze, est un exemple qui a soulevé la controverse. Alors que certains interviewés attribuent cet incident à une erreur administrative, d'autres prétendent que c'est le fruit du favoritisme d'un juré canadien envers un artiste canadien. Un entretien avec la Directrice générale adjointe aux concours culturels supporte l'hypothèse d'une erreur administrative où deux listes se seraient croisées.

#### 5.2.1.2 Rendement des artistes canadiens

Comme le démontre le tableau 6 ci-dessous, les trois équipes canadiennes étaient représentées au volet culturel. Au total, les artistes canadiens ont remporté 20% des médailles, soit cinq médailles sur une possibilité de 24.

**Tableau 6**  
**Sommaire du nombre d'artistes et de médailles obtenues**  
**par les équipes canadiennes**

Équipe	Nombre total d'artistes	Nombre total de médailles
Canada	23	4 (1 or, 1 argent, 2 bronze)
Canada-NB	28	0
Canada-Qc	32	1 (or)
Total	83	5 (2 or, 1 argent, 2 bronze)

Source : chefs de mission et guide de presse.

## 5.2.2 Connaissance et appréciation des artistes et athlètes du Canada par les Canadiens

La connaissance et l'appréciation des artistes et athlètes du Canada par les Canadiens sont mesurées par le biais de la couverture médiatique et les cotes d'écoute au Canada.

### 5.2.2.1 Presse écrite et électronique

L'analyse de la couverture médiatique dans la presse écrite et électronique révèle que les journalistes ont accordé une « place prépondérante » aux Jeux du 14 au 24 juillet. Tel que tiré de la revue médiatique, « les épreuves sportives aux Jeux sont généralement appréciées par les médias et occupent



44 % du temps de reportages consacré aux Jeux dans la presse électronique et 52 % des articles et éditoriaux publiés dans la presse écrite ». Cependant, certains événements ont assombri la lumière mise sur les athlètes. La performance de Bruny Surin, son retrait de la dernière course à relais et son départ précipité des Jeux ont certes fait couler beaucoup d'encre.

Le volet culturel est particulièrement louangé par les journalistes. Ces derniers présentent de nombreux articles élogieux sur les artistes, œuvres et événements ainsi que sur les spectacles d'ouverture et de clôture. Dans la section Spectacles, arts et culture, on rapporte que « malgré les quelques controverses qui ont défrayé les manchettes, le volet culturel est un aspect des Jeux qui a plu de façon unanime aux médias et auquel ils ont consacré de nombreux articles et reportages flatteurs décrivant les spectacles de danse, les compétitions de peinture et de sculpture et les présentations d'artistes de tout acabit ».

Alors que la presse se dit « unanime autant dans la presse anglophone que francophone quant à l'excellente performance lors des spectacles d'ouverture et de fermeture des Jeux », plusieurs personnes interviewées au sujet de la cérémonie de clôture sont en désaccord avec cet énoncé. Les commentaires négatifs reçus concernent l'emplacement et le prix des billets. En effet, certaines parties du site n'étaient pas appropriées pour la performance sur scène car les gens assis sur la plage ne pouvaient voir le spectacle malgré les écrans géants mis à leur disposition. Le prix du billet en a également déçu plusieurs. Les commentaires du genre « C'est trop cher pour ce qu'on a eu » n'étaient pas rares.

#### 5.2.2.2 Cotes d'écoute au Canada

Radio-Canada (RC) était le diffuseur officiel des Jeux. Le réseau français a manifesté un appui et un intérêt réel aux Jeux. Le réseau anglais s'est moins impliqué. D'autres chaînes ont également diffusé des émissions consacrées aux Jeux.

Un auditoire moyen de 129 000 personnes ont regardé les émissions de fin de soirée (lundi au vendredi) sur les ondes de RC. La cote d'écoute pour les émissions du même genre en fin de soirée les samedi et dimanche s'élèvent à 132 000. Les cérémonies d'ouverture et de clôture auront attiré un auditoire moyen de 276 000 et 239 000 respectivement.

Sur les ondes de TV5 Québec Canada, un auditoire moyen variant entre 1 000 et 4 000 ont visionné les émissions de semaine. En ce qui a trait aux cérémonies d'ouverture et de clôture, les auditoires moyens étaient de 32 000 et 33 000.

Quant au Réseau des sports (RDS), les cotes d'écoute pour la période du 15 au 24 juillet ont totalisé 79 000 téléspectateurs pour près de 30 heures de télédiffusion. Quinze émissions portant sur les Jeux ont été diffusées, dont 10 en direct et cinq en rappel.

À titre d'information, le spectacle *La Francophonie chante Plamondon* a été diffusé sur les ondes de RC, dans le cadre de l'émission *Les Beaux Dimanches*, et a obtenu une cote d'écoute de 550 000 téléspectateurs.

Les détails des cotes d'écoute sont présentés à l'annexe F.



Bien que la couverture des Jeux dans la presse écrite et électronique ainsi que la diffusion d'émissions sur les Jeux par RC et par d'autres chaînes aient contribué à la connaissance et l'appréciation des artistes et des athlètes du Canada par les Canadiens, il est impossible d'en mesurer le degré.

### **5.2.3 Encourager la participation de la jeunesse**

Le gouvernement fédéral voulait des Jeux axés sur la jeunesse. Le COJF rapporte avoir embauché 521 étudiants dans le cadre des Jeux sur un total de 671 employés. Des employés n'ayant pas le statut d'étudiant, 104 étaient âgés de moins de 30 ans. Le COJF estime donc à 625 le nombre total d'employés âgés de moins de 30 ans.

L'accent sur la jeunesse s'est aussi manifesté par l'entremise de plusieurs initiatives. Ces dernières sont présentées ci-dessous.

#### **Initiatives Jeunesse**

Afin de susciter la participation de la jeunesse à ces Jeux, sept Initiatives Jeunesse ont vu le jour. Trois d'entre elles ont pris naissance et évolué sous l'égide du COJF soient :

- les agents de liaison (33 jeunes participants dont 26 à l'extérieur du Canada);
- le programme d'emploi d'été pour étudiants (521 étudiants de niveaux secondaire et post-secondaire); et
- les jeunes internationaux de la CONFEJES (74 participants provenant de 40 pays).

Quatre autres initiatives ont été organisées en marge des Jeux par des partenaires. Il s'agit de :

- la radio jeunesse (66 participants);
- le symposium international de la Jeunesse 2001 (200 participants);
- la biennale de la langue française (nombre de participants non disponible); et
- Confêt'y – méga spectacle pour les jeunes (5000 participants).

### **5.2.4 Mobiliser des bénévoles**

Le COJF rapporte qu'environ 4 000 bénévoles ont contribué aux Jeux, atteignant ainsi l'objectif fixé en octobre 1999. Toutefois, lors de l'évaluation, le système informatique du COJF n'était plus opérationnel et le nombre exact de bénévoles n'a pu être confirmé. Des questions portant sur le nombre et la qualité des bénévoles ont fait partie du sondage effectué auprès des fédérations sportives ainsi qu'auprès des chefs de mission. Parmi les 16 répondants, huit se sont dits satisfaits et les huit autres entièrement satisfaits.

L'analyse de l'information qualitative révèle que malgré le nombre suffisant de bénévoles leur formation était, dans certains cas, inadéquate. C'est le cas principalement pour le transport avec chauffeurs. Alors que certains bénévoles ont été qualifiés de « très fiables », d'autres par contre ne connaissaient pas l'emplacement des sites et se sont trompés à maintes reprises. La lenteur du service



des voitures-taxi a provoqué de fréquents retards et a également empêché un entraîneur de boxe d'assister au match de son protégé. Il va sans dire que de telles situations ont créé de l'insatisfaction auprès de la clientèle desservie.

Bien que les tâches étaient rarement assignées aux bénévoles en fonction de leur expérience et de leurs qualifications, les bénévoles oeuvrant dans les domaines autres que le transport avec chauffeurs se sont bien acquittés de leurs responsabilités.

Il faut cependant dissocier le transport avec chauffeur du transport en commun. L'article paru dans le Forum canadien sur le transport collectif en octobre 2001 parle en termes élogieux du travail accompli par la Société de transport de l'Outaouais (STO) et OC Transpo en ce qui a trait au transport de la population ainsi que des athlètes, des bénévoles et des représentants des médias sur les rives québécoise et ontarienne. Selon l'article, le succès du transport est associé principalement aux facteurs suivants:

- la planification accrue des services et la souplesse opérationnelle en collaboration avec les organisateurs ainsi que la bonne connaissance du calendrier des différentes compétitions, concours et cérémonies rattachés aux Jeux;
- la mise en place de nouveaux circuits chargés de relier les parc-o-bus, les sites des événements, le centre-ville de Hull et celui d'Ottawa ainsi que la promotion entourant le service;
- les restrictions importantes au niveau des stationnements sur les sites des événements;
- la motivation des chauffeurs et des superviseurs qui ont effectué des heures supplémentaires;
- le partenariat entre les deux sociétés de transport en commun permettant de mettre à profit des ressources additionnelles; et
- l'offre gratuite de services et mise en place d'un nouveau laisser-passer quotidien valide pour les services des deux sociétés de transport ainsi que la mise sur pied du système d'utilisation des billets pour assister à l'événement en tant que tarif de passage valable pour la journée ou toute la durée de l'événement.

Les fédérations sportives ainsi que les chefs de mission ont également été interrogés au sujet du transport local. Sur 16 répondants, dix ont accordé une note de 4 et plus (sur une échelle de type Likert de 1 à 5 (1 étant entièrement insatisfait et 5 entièrement satisfait), cinq autres ont accordé une note de 3 et une personne s'est avérée entièrement insatisfaite accordant un score de 1.

À ces observations s'ajoutent certaines difficultés survenues lors de manifestations sportives tenues en fin de soirée où le service de transport a terminé avant la fin des épreuves, laissant ainsi les athlètes et les officiels à eux-mêmes pour retourner à leur site d'hébergement.

### **5.2.5 Offrir des services et des communications dans les deux langues officielles**

Comme l'indique l'Accord de contribution signé entre le COJF et le Canada : « Le COJF s'engage à respecter les principes directeurs en matière linguistique recommandés par le Bureau de la Conférence



des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) lors de la réunion de Beyrouth les 10 et 11 mars 2000 ». Les principes linguistiques établis sont les suivants :

1. Le français, langue que la Francophonie a en partage, est la langue officielle des Jeux de la Francophonie.
2. Les Jeux de la Francophonie se déroulent essentiellement en français dans le respect de l'esprit et des traditions des Jeux de la Francophonie.
3. Le français a un rôle et une visibilité de première importance dans l'organisation, le déroulement, les annonces et l'environnement visuel des Jeux et des activités qui y sont reliées; toutefois le pictogramme est le moyen privilégié en matière de signalisation.
4. Le français est la langue de communication entre le CIJF, le COJF et les pays et gouvernements participant aux Jeux.
5. Le COJF a la responsabilité de la mise en œuvre des principes ci-dessus énoncés.

En plus de se conformer aux principes directeurs établis par la CONFEJES en matière linguistique, les Jeux devaient se conformer à la *Loi sur les langues officielles*. Certaines initiatives mises de l'avant par le COJF témoignent des efforts de l'organisation pour offrir au public des services bilingues:

- personnel bilingue à la réception du COJF et aux billetteries;
- site Web bilingue;
- allocutions bilingues lors de l'ouverture des Jeux; et
- programmation officielle (brochure) comportant une section anglaise.

La méthodologie proposée pour cette étude ne nous a pas permis de consulter les utilisateurs des services pour déterminer dans quelle mesure les efforts déployés par le COJF ont répondu à leurs attentes et à leurs besoins. Toutefois, aucune plainte n'a été formulée relativement à la livraison de services bilingues en rapport avec les Jeux.

Cinq plaintes ont été enregistrées auprès du Commissariat aux langues officielles concernant la prédominance du français ou l'absence de l'anglais dans l'affichage et les logos. La décision de donner aux Jeux une «image francophone» qui a été reflétée, entre autres, dans l'affichage, est cependant conforme à la Partie VII de la *LLO* qui cherche à favoriser la progression vers l'égalité de statut et d'usage des deux langues officielles et notamment dans le domaine de sports.

### **5.2.6 Participation du public aux manifestations culturelles et aux compétitions sportives**

L'appui du public est évalué par la participation aux divers événements qui se mesure par le nombre de billets vendus et donnés. La couverture médiatique n'a pas fournie d'indication pertinente sur ce sujet.

Le COJF affirme que 246 000 billets ont été émis pour les compétitions sportives et les concours culturels. De ce nombre, 158 000 ont été vendus au public, 38 000 ont été mis à la disposition des délégations sans frais et 50 000 ont été offerts gratuitement aux bénévoles et aux partenaires, pour un total de 2,4 millions de dollars.



Il est important de noter que le nombre de billets vendus combiné au nombre de billets donnés ne traduit pas nécessairement le nombre de spectateurs ayant assisté aux événements. En effet, à la lumière des informations recueillies suite aux entrevues et aux sondages, il appert que des performances ont eu lieu dans des salles ou devant des gradins où des sièges étaient libres alors qu'il n'y avait plus de billets en circulation. La majorité des individus interviewés attribue cette situation au fait que des billets avaient été réservés pour chaque délégation afin de leur donner accès aux divers sites. Cette initiative a été rendue nécessaire suite à la décision du conseil d'administration du COJF voulant que toute personne doive détenir un billet pour accéder aux sites. Cependant, les billets mis à la disposition des délégations n'ont pas tous été utilisés.

L'objectif visé par le principe « un billet un siège » était de s'assurer qu'en raison de la capacité des salles, la population locale pourrait se procurer des billets et assister aux événements, maximisant ainsi l'utilisation des sièges libres tout en assurant des places aux délégations pour les diverses manifestations.

### **Distribution des billets**

Plusieurs sources (chefs de mission, délégations, fédérations sportives, représentants internationaux) confirment les difficultés associées à la nécessité de posséder un billet pour accéder aux sites ainsi qu'au système mis en place pour la distribution des billets, tant aux délégations qu'aux autres intéressés. Aux dires du représentant du CIJF, « c'est la première fois dans l'histoire des Jeux qu'un ministre, un athlète ou un artiste doit avoir un billet pour assister à un événement ».

Le COJF, le MAECI et PCH ont confirmé que des billets avaient été mis à la disposition des chefs de délégation qui, en retour, étaient responsables de les distribuer aux membres de leur délégation, incluant les dignitaires. Cependant, selon un représentant international, des embûches liées au manque de communication entre les chefs de délégation et leurs représentants pourraient expliquer, en partie, que des billets n'aient pas été distribués ou utilisés.

Au niveau des délégations canadiennes, les trois chefs de mission interviewés ont clairement exprimé que beaucoup d'énergie, d'efforts et de temps ont été canalisés quotidiennement, pour obtenir des billets tant pour les compétitions sportives que pour les concours culturels. Il va sans dire que la course aux billets a été une source de frustration pour les chefs de mission; ils rapportent que leur temps aurait pu être utilisé à meilleur escient. Un autre inconvénient est rapporté dans le commentaire d'un représentant chef de mission : « les Jeux sont un endroit d'échange et l'accès limité brime l'interaction ».

Au niveau du public, on pouvait se procurer des billets à cinq billetteries ouvertes tous les jours, à partir du début juillet, de 10h00 à 20h00 en plus des billetteries situées sur les sites des compétitions. Deux points de vente avaient également ouvert leurs portes au début mai. Le public pouvait aussi réserver des billets via une ligne téléphonique 1-800 avant de se présenter en personne à un point de vente pour les obtenir. Les acheteurs ont pu également recevoir leurs billets par la poste jusqu'au 25 juin.

Les membres de l'équipe d'évaluation de CVC, qui ont assisté à au moins une représentation de chaque événement, ont observé qu'en général, il n'y avait pas de files d'attente aux billetteries sur les sites de compétition ou de concours. Des difficultés de billetterie ont cependant été identifiées à la cérémonie



de clôture où les réservations de billets étaient perdues et où des billets étaient imprimés pour des sièges non-existants.

### **5.2.7 Promouvoir la culture canadienne et de la Francophonie auprès du public canadien, à l'étranger et auprès des touristes**

Sur le plan culturel et social, une des questions fondamentales liée à la réussite des Jeux concerne l'ampleur de la promotion de la culture canadienne et de la Francophonie effectuée auprès du public canadien, à l'étranger ainsi qu'auprès des touristes. L'ampleur de cette promotion peut se refléter principalement par :

- les efforts de promotion touristique;
- les cotes d'écoute à la télévision et à la radio au Canada ainsi que dans les pays membres de la Francophonie;
- le nombre de pays et de délégués qui ont participé aux Jeux;
- le nombre de touristes ayant visité la Région de la Capitale nationale en raison de la tenue des Jeux.

#### **5.2.7.1 Promotion touristique**

Des fonds ont été consacrés à la promotion touristique aux États-Unis et en Europe alors que plus ont été dédiés aux communications, à la promotion, à la publicité ainsi qu'aux relations publiques. Quant à la Commission canadienne du tourisme, elle a investi pour la promotion en France. Cependant, faute de mécanismes mis en place, il est difficile d'estimer dans quelle mesure ces investissements ont porté fruit.

#### **Plans marketing sur la scène internationale**

Sur la scène internationale, un plan spécifique a été développé pour la France, la Suisse, la Belgique et le Maroc. Un accent particulier occupait la promotion envers la France. La promotion a été faite dans le sens : « profitez de vos vacances au Canada pour aller aux Jeux ». On a établi un partenariat avec Vacances Air Transat où il y eut une vente de forfaits de groupe sans formule tout inclus. Le COJF a également participé à une publicité télévisée de 15 secondes en partenariat avec Tourisme Ontario et Tourisme Québec.

Selon les statistiques des bureaux touristiques locaux, il y aurait eu une baisse de 58% de locations de chambre par des touristes français, au cours de l'année 2001. Cette baisse pourrait cependant être moindre si toutes les variables en jeu avaient pu être considérées. Des facteurs tels la nouvelle méthode d'enregistrement des touristes européens sous la rubrique "Communauté économique européenne" ainsi que l'enregistrement des visiteurs sous le nom du tour opérateur (peu importe la provenance des touristes) peuvent avoir contribué à cette statistique. Conséquemment, il est plausible que des touristes français figurent parmi les 7,961 occupants de chambre identifiés sous la rubrique *Autres pays étrangers*. Voir annexe G.

Pour ce qui est de la Suisse, il y a eu une participation à un salon vacances et loisirs, une collaboration avec la Commission canadienne du tourisme en Allemagne et de la publicité dans le journal *Le Matin*. On a organisé un concours dans le cadre du salon vacances et loisirs où le COJF a fait tirer deux





voyages en collaboration avec Air Canada. Près de 12 000 personnes y ont participé. On a aussi développé des forfaits en collaboration avec Beaver Tours qui, selon un membre du conseil d'administration, n'ont pas connu un succès immédiat mais avec lesquels la région d'Ottawa-Hull et le Canada pourraient tirer profit à long terme.

En Belgique, la promotion des Jeux est passée par le recrutement de vedettes et par des points de presse. Au Maroc, Royal Air Maroc a organisé un concours pour aller voir les Jeux.

Initialement, il y avait des aspirations pour attirer des touristes américains. Des efforts ont été faits en Oregon, dans le Maine et à Washington. Une présentation a été faite à la United States Tour Operators Association et à l'American Automobile Association. Cependant, compte tenu du risque associé au fait qu'il n'y avait pas de concurrents américains aux Jeux et conséquemment peu d'intérêt pour le public américain, la Commission canadienne du tourisme a décidé de ne pas investir dans la promotion des Jeux aux États-Unis.

### **Plans marketing sur la scène régionale**

Le volet « Accueil touristique » consistait à développer des partenariats stratégiques avec les divers intervenants touristiques régionaux : hôtellerie, restauration, transport (avions, autobus, taxis, bateaux), attraits touristiques et sites historiques dans le but :

- d'accroître la visibilité des Jeux; et
- d'éduquer les employés du secteur touristique.

De plus, des kiosques d'accueil touristique ont été créés à des endroits stratégiques lors des Jeux tels que les sites officiels des Jeux, les aéroports et les gares.

Le plan stratégique comportait un site Web spécifique à la promotion mais ce projet n'a pas été réalisé compte tenu d'autres priorités. Ceci a fait en sorte que les forfaits disponibles n'ont pas été publicisés sur le site des Jeux.

Des forfaits ont aussi été développés en collaboration avec Réservations Outaouais. Les forfaits proposés n'étaient pas de nature « tout inclus »; ils offraient l'hébergement et des billets pour les cérémonies d'ouverture et de clôture. Cette combinaison semble mieux répondre aux préférences des touristes pour les forfaits offrant plus de latitude dans l'organisation de leurs activités.

La SAQ a également publié une annonce des Jeux dans son dépliant de juin 2001 en plus de la promotion dans ses succursales relativement aux Fêtes gourmandes.

Pour ce qui est des efforts de promotion touristique au niveau de la Commission de la Capitale nationale (CCN), cela consistait au pavoisement et au design incluant l'impression, l'installation et la désinstallation des bannières à l'effigie des Jeux sur le boulevard de la Confédération (pour un montant de 75 000 \$). Différents services liés au Centre des visiteurs (pour une valeur de 5 000 \$) ont également été offerts.



Pour ce qui est de la ville de Hull, les efforts de promotion touristique pour les Jeux n'ont pas entraîné de coûts directs. En effet, la ville en a fait la promotion via les mêmes activités de promotion habituellement utilisées. À titre d'exemple, la ville fait de la publicité dans la Revue des affaires, par conséquent, cette année, elle a intégré les Jeux dans cette publicité. Un autre exemple réside dans le guide touristique de l'ATO. La Ville de Hull incite les gens à visiter la ville et pour cela, quatre pages leur sont consacrées. Cette année, une des quatre pages a été utilisée pour présenter les athlètes présents aux Jeux. La valeur de cet effort est difficilement mesurable mais, aux dires du représentant au Bureau du tourisme et des congrès de Hull, peut se chiffrer au-delà des 200 000 \$.

Enfin, pour accroître la visibilité des Jeux et les rendre plus populaires, le COJF a encouragé un certain nombre d'athlètes et d'artistes canadiens de renom à prendre part aux Jeux. On pense à Bruny Surin et Isabelle Boulay les ambassadeur et ambassadrice des volets sportif et culturel.

Les autres partenaires touristiques figurent à l'annexe H.

#### 5.2.7.2 Diffusion au Canada et à l'étranger

L'agent de communication et des services des relations médias au COJF rapporte que les Jeux ont été diffusés dans 77 pays. La liste de ces pays est présentée à l'annexe I. En ce qui a trait à la diffusion des Jeux au Canada, les cotes d'écoute de Radio-Canada, TV5 et RDS sont présentées à l'annexe F.

#### 5.2.7.3 Nombre de pays et délégués participants

La quatrième édition des Jeux aura attiré le plus grand nombre d'États et de gouvernements depuis ses débuts, soit 51. Le tableau 7 ci-dessous présente un sommaire du nombre d'États et gouvernements ainsi que du nombre de participants depuis la création des Jeux.

**Tableau 7**  
**Sommaire du nombre d'États et de gouvernements ayant participé aux quatre éditions des Jeux de la Francophonie**

Pays hôte/année	Nombre d'États et gouvernements présents	Nombre de participants
Maroc (1989)	30	1 800
France (1994)	43	3 000
Madagascar (1997)	36	1 700
Canada (2001)	51	3 000

Source : Guide de presse équipe Canada.

### 5.3 Dans quelle mesure les Jeux ont-ils apportés de nets avantages à la Francophonie et au Canada sur le plan économique?

Sur le plan économique, l'évaluation devait déterminer dans quelle mesure les Jeux ont :



- généré une augmentation des emplois à temps partiel et à plein temps dans la région d'Ottawa-Hull;
- généré une augmentation du nombre de touristes et des revenus directement attribuables à la tenue des Jeux dans la région d'Ottawa-Hull;
- organisé et réalisé les Jeux en respectant la capacité des contribuables canadiens et les objectifs budgétaires du gouvernement fédéral;
- mobilisé des partenaires financiers;
- assuré la pérennité des Jeux en restant accessibles aux pays en voie de développement.

### **5.3.1 Générer une augmentation des emplois à temps partiel et à plein temps dans la région d'Ottawa-Hull**

La base de données des employés aux Jeux indique que le COJF a créé 671 emplois directs, les périodes d'embauche variant entre 4 semaines et 4 ans, en plus de recourir aux services d'une vingtaine de conseillers. Des 671 emplois créés, certains étaient occupés à temps complet et d'autres à temps partiel, la proportion de chacun n'étant pas disponible; on sait cependant que 521 emplois étaient occupés par des étudiants. À ces emplois directs se sont aussi greffés des emplois indirects créés par les partenaires des Jeux.

### **5.3.2 Générer une augmentation des touristes et des revenus directement attribuables à la tenue des Jeux dans la région d'Ottawa-Hull**

Les statistiques recueillies auprès des bureaux touristiques constituent la source d'information utilisée pour estimer le nombre de touristes et les retombées économiques attribuables aux Jeux. Cependant, force est de constater qu'aucun mécanisme n'avait été mis en place pour mesurer l'impact économique des Jeux sur la région.

Un représentant du Bureau du tourisme et des congrès de Hull a soulevé l'obligation des hôtels de remettre un rapport à l'Association des bureaux de congrès du Québec, suite à la tenue d'événements majeurs dans leur région. Ce rapport est tenu de présenter les statistiques sur le nombre de nuitées réservées par l'entremise de forfaits, de tours organisés ou par des appels directs, attribuable à la tenue de l'événement. La personne interviewée à ce sujet a rapporté un total de 4 800 nuitées vendues attribuables aux Jeux. Cette performance aura valu au COJF de joindre les rangs du Club des ambassadeurs.

Aux dires du représentant du Bureau du tourisme et des congrès de Hull, il est très difficile de garder les touristes dans la région d'Ottawa-Hull pour la nuit. Ils sont habituellement de passage en direction de Montréal, Québec ou Toronto.

Une comparaison des statistiques recueillies au sujet des touristes pour le mois de juillet 2001 à celles de juillet 2000 est présentée à l'annexe G. Voici quelques observations dignes de mention :

- Des statistiques compilées par l'Association touristique de l'Outaouais (ATO) montrent que malgré une baisse importante du niveau de demandes pour des informations touristiques relatives à la région de l'Outaouais, le nombre de visiteurs a augmenté de 12 %;
- Les hôtels de 100 chambres et plus dans la région d'Ottawa ont connu une baisse de leur taux d'occupation de 6,4 % au mois de juillet 2001 comparativement au mois de juillet 2000; du côté



de l'Outaouais, le taux d'occupation d'un échantillon d'hôtels démontre une augmentation de 10,7 %.

- Le taux d'occupation le plus élevé des mois de juin, juillet et août 2001 a été celui de juillet (au moins 10% de plus en Outaouais seulement).

Il est toutefois important de mentionner que les variations observées entre les statistiques des années 2000 et 2001 ne peuvent être directement attribuables à la tenue des Jeux dans la région. De plus, nous ne sommes pas en mesure d'estimer quel aurait été l'impact sur le tourisme si les Jeux n'avaient pas eu lieu dans la région en juillet 2001.

Une étude d'impact économique n'ayant pas été réalisée, il n'a pas été possible de déterminer si les projections de retombées économiques de l'ordre de 70 millions de dollars prévues par le COJF se sont réalisées.

### **5.3.3 Organiser et réaliser des Jeux à l'intérieur des budgets qui respectent la capacité des contribuables canadiens et les objectifs budgétaires du gouvernement fédéral**

#### **Financement des gouvernements**

En plus de la contribution financière du ministère du Patrimoine canadien au COJF pour l'organisation des Jeux, une somme a été consentie au Secrétariat des Jeux, établi au sein du ministère du Patrimoine canadien, pour appuyer les ministres responsables des Jeux, gérer l'accord de contribution avec le COJF et assurer la liaison avec le COJF et le CIJF. L'ACDI a défrayé des dépenses pour le transport international des participants en provenance des pays en voie de développement et ont été alloués pour des biens et services essentiels (Service canadien du renseignement de sécurité, Gendarmerie Royale du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada). Les coûts de télédiffusion des Jeux de 2 500 000 \$ ont été financés par le gouvernement fédéral.

Des ententes de services représentant des contributions en nature des gouvernements, sont également comptabilisées aux états financiers du COJF. Les villes d'Ottawa et de Hull et d'autres partenaires gouvernementaux ont investi dans la rénovation d'infrastructures devant servir dans le cadre des Jeux. Il faut toutefois préciser que certaines de ces rénovations étaient planifiées et qu'elles ont été accélérées en raison de la tenue des Jeux.

Finalement, il faut tenir compte des contributions matérielles et/ou humaines de certains ministères fédéraux non chiffrées, et des coûts supplémentaires encourus par les ambassades canadiennes pour le traitement des visas d'entrée au pays et le traitement des demandes de réfugiés, ainsi que les coûts occasionnés par la décision de certains athlètes et artistes étrangers de demeurer au Canada, à titre de réfugiés, après la tenue des Jeux.

### **5.3.4 Mobiliser des partenaires financiers**

Bien qu'aucun objectif n'ait été établi, la mobilisation de partenaires financiers apparaît comme un élément essentiel au succès des Jeux. Le COJF a établi des partenariats avec une multitude



d'intervenants, tant gouvernementaux que privés. Ces derniers ont apporté des contributions de diverses natures, soit financière, matérielle et humaine à la réalisation de cette quatrième édition des Jeux. En plus des sept partenaires gouvernementaux, 64 autres partenaires ont été répertoriés pour un total de 71.

En raison d'une clause de confidentialité liant le COJF à la majorité des commanditaires, les détails pertinents aux commandites ne peuvent être divulgués. La valeur des commandites obtenues témoignent néanmoins du succès de ces initiatives. En effet, aux dires du COJF, «un peu plus d'une centaine de commanditaires ont contribué en espèces ou en services pour une valeur de 15 644 983 \$. Ce montant exclut toutefois les accords de contribution faisant état du financement des sept partenaires gouvernementaux .»

### **5.3.5 Assurer la pérennité des Jeux en restant accessibles aux pays en voie de développement**

La cinquième édition des Jeux aura lieu à Niamey au Niger du 7 au 17 décembre 2005. Des pourparlers auraient également commencé pour accueillir les Jeux de 2009.

En plus de la contribution du gouvernement canadien de 2 000 000 \$ aux prochains Jeux, les personnes interviewées ont identifié les éléments suivants comme ayant contribué à la pérennité des Jeux :

- Accroissement de la crédibilité des Jeux par l'homologation des compétitions sportives et la création du Comité international de sélection pour les concours culturels;
- Aide financière à de nombreux pays en voie de développement et la prise en charge par le Canada des frais de transport international, d'hébergement et de nourriture ainsi que certaines inscriptions.

La Direction du COJF, bien que non mandaté à cette fin par le gouvernement du Canada, a accepté de faire bénéficier le Niger de son expérience en appuyant ce pays dans la planification des V<sup>es</sup> Jeux.

La pérennité des Jeux est donc assurée à court terme mais son avenir plus lointain pourrait dépendre de certains facteurs dont la pertinence des Jeux par rapport aux autres événements sportifs internationaux et le soutien aux pays hôte des Jeux.

## **5.4 Dans quelle mesure les Jeux ont-ils apportés de nets avantages à la Francophonie et au Canada sur le plan international?**

Sur le plan international, l'évaluation devait déterminer dans quelle mesure les Jeux ont :

- contribué au rayonnement international du Canada au sein de la Francophonie;
- confirmé le leadership du gouvernement du Canada comme porte-parole de la Francophonie canadienne sur le plan international;
- fait reconnaître internationalement la capacité du Canada d'accueillir des événements internationaux.



#### **5.4.1 Contribuer au rayonnement international du Canada au sein de la Francophonie**

La méthodologie prévoyait mesurer le rayonnement international par le nombre de références et la profondeur des articles parus dans la presse écrite à l'étranger. La revue médiatique souligne le peu d'enthousiasme de la presse écrite étrangère à couvrir l'événement mais elle révèle aussi un intérêt africain marqué pour les Jeux, beaucoup plus important que celui des européens. À titre d'exemple, des journalistes ont effectué un stage en sol canadien dans le cadre des stages de perfectionnement de la CONFEJES. Un total de 18 pays ont participé à cette initiative, soit le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, Centrafrique, la république du Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Gabon, la Guinée, le Liban, Madagascar, le Mali, le Maroc, l'Île Maurice, la Mauritanie, les Seychelles, la Tunisie et le Vietnam. Ceci veut dire que les journalistes en provenance des pays précités ont fait des reportages sur les Jeux, lesquels ont été retransmis dans le pays d'origine de chacun d'eux.

En ce qui a trait à la Francophonie internationale, la revue médiatique indique les faits suivants: « la francophonie internationale est certes l'aspect de ces Jeux qui soulève le plus de questions même s'il vient au cinquième rang des six grands thèmes couverts avec 7 % des articles dans la presse écrite et 15 % des reportages dans la presse électronique ».

Les termes francophone et Francophonie ont été mis dans le même panier par plusieurs journalistes et par le public. Ils ont soulevé la présence de certains pays et états ou de certains concurrents « soi-disant francophones ». Des situations comme celle observée lors des cérémonies d'ouverture où des officiels canadiens ont été hués pour s'être adressés à la foule en anglais sont un autre exemple. Il faut rappeler que la Francophonie est la communauté internationale des peuples qui parlent français ou l'utilisent à divers degrés, soit dans leur propre pays, soit à l'échelle internationale. Il ne faut donc pas confondre francophone et Francophonie. Tout comme pour les Jeux du Commonwealth, le choix des athlètes et des artistes qui participent aux Jeux de la Francophonie est basé exclusivement sur l'excellence.

Outre la couverture médiatique à l'étranger, les relations interpersonnelles entre les participants témoignent également du rayonnement du Canada. En effet, les échanges survenus entre les artistes et les athlètes de la Francophonie internationale et la jeunesse canadienne constituent un véhicule contribuant à une meilleure connaissance et perception du Canada auprès des participants. Le partage de ces connaissances et perceptions au retour des participants dans leur pays d'origine procure ainsi un potentiel d'accroissement de la visibilité du Canada. Comme l'a indiqué un représentant de la scène internationale, « la tenue des Jeux au Canada est un excellent moyen de promotion car les délégations participantes repartiront avec une impression forte de ce qu'est le Canada et de ses valeurs ».

En plus de faire connaître le Canada par l'entremise des participants, la télédiffusion est certes l'élément retenu par les personnes interviewées comme ayant le plus contribué à faire rayonner la Francophonie canadienne. Les Jeux ont été diffusés dans 77 pays selon les dires d'un représentant du COJF. Des Seychelles à la Bulgarie en passant par l'Égypte et le Vietnam, 300 millions de téléspectateurs ont pu suivre les meilleurs moments des Jeux. Les cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que des résumés quotidiens des meilleurs moments des compétitions sportives ont été repris et diffusés sur quatre continents.

Grâce à une entente de rediffusion conclue par l'Agence de nouvelles CLN de Montréal pour le COJF, Canal France International (CFI) a repris les images pour l'ensemble de son réseau basé à Paris. De plus, l'Agence Reuters, la Radio télévision belge et la Télévision nationale Égyptienne ont repris



certaines épreuves d'intérêt national. Plusieurs radios africaines dont Radio Sud Sénégal ont retransmis des matches de basketball et des épreuves des compétitions d'athlétisme en direct vers leurs auditoires respectifs. Vous trouverez à l'annexe I, les pays et États où les IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie ont été diffusés.

Les réponses fournies par les ambassades canadiennes à l'étranger ont également permis de jeter une différente lumière sur le rayonnement du Canada à l'étranger. Les commentaires suivants témoignent des exemples qui ont contribué au rayonnement du Canada au sein de la Francophonie internationale :

- le Sommet de Moncton tenu en août 1999 ainsi que la Conférence ministérielle de la Francophonie présidées par le Canada – ces rencontres ont été des « occasions de mettre en valeur la contribution canadienne aux activités francophones; contribution saluée par ses partenaires francophones »;
- la mise en fonction d'agents de liaison dans les pays du Sud a facilité la participation d'un nombre accru de pays;
- la contribution financière du Canada en ce qui a trait aux frais de déplacement et d'hébergement a aussi permis une plus grande participation des pays moins bien nantis; et
- les visites des responsables et la tenue de conférences de presse organisées en préparation des Jeux ont également démontré l'engagement du Canada.

Ces initiatives ont donc permis au Canada d'être visible dans plusieurs pays membres de la Francophonie.

#### **5.4.2 Confirmer le leadership du gouvernement du Canada comme porte-parole de la Francophonie canadienne sur le plan international**

Comme pour le rayonnement international, le leadership du gouvernement du Canada comme porte-parole de la Francophonie canadienne sur le plan international devait se mesurer par le nombre de références faites dans la presse écrite étrangère ainsi que par la profondeur des articles parus au cours de la tenue des Jeux. La revue médiatique s'étant limitée aux journaux canadiens, ce sont les ambassades qui ont été utilisées comme source d'information. Voici des exemples du leadership tels que rapportés par les représentants des ambassades :

- Implication des missions diplomatiques dans la promotion des Jeux (communiqués, rencontres avec les journalistes, envoi de brochures);
- Appui financier pour l'organisation et la livraison de la quatrième édition des Jeux;
- Invitation d'un nombre record de pays pour participer aux Jeux;
- Contribution de 2 millions de dollars du Canada à la cinquième édition des Jeux;
- Le programme de formation pour les entraîneurs féminins;
- Le programme d'équipement et de formation pour les athlètes à mobilité réduite.

#### **5.4.3 Faire reconnaître internationalement la capacité du Canada d'accueillir des événements internationaux**

Tout comme pour les thèmes précédents, la capacité du Canada d'accueillir des événements internationaux n'a pas ressortie dans la couverture médiatique. Les entrevues et les sondages ont fourni l'information présentée dans cette section.



L'analyse révèle que la réputation du Canada comme hôte d'événements internationaux n'est plus à faire. Les Sommets de la Francophonie de Québec et de Moncton, l'exposition universelle de 1967, les Jeux Olympiques de 1976, les championnats internationaux d'athlétisme à Edmonton en 2001, ne sont que quelques exemples donnés par les répondants pour démontrer la capacité du Canada d'accueillir des événements internationaux.

Trois ambassades canadiennes à l'étranger ont cependant indiqué que cette capacité n'a pas été reflétée dans le traitement médiatique entourant les Jeux. Comme l'indique un représentant à l'étranger : « pour les personnes impliquées dans le programme de la délégation vietnamienne, ou pour ceux et celles qui ont assisté aux activités, les Jeux ont été un grand succès. Cependant, en dépit des efforts fournis dans la promotion locale, les Jeux ont reçu une couverture médiatique négligeable au Vietnam et la majorité des gens en ignorait l'existence » (traduction de l'anglais).

Le succès des IV<sup>es</sup> Jeux combiné aux exemples cités plus haut et l'absence de commentaires négatifs dans les médias confirment donc la capacité du Canada d'accueillir des événements internationaux.

## 6.0 Leçons apprises

L'approche choisie pour l'organisation et la livraison des IV<sup>es</sup> Jeux s'inscrit dans une philosophie francophone nord-américaine qui diffère sensiblement des francophonies européenne et africaine qui ont marqué les éditions antérieures des Jeux de la Francophonie.

### Billets

L'accès aux billets pour assister aux événements culturels et sportifs a été un irritant tout au long des Jeux pour les dignitaires et les membres des délégations. Bien que des billets étaient mis à la disposition des divers intéressés, le système adopté par le COJF a été perçu comme étant trop onéreux, en termes de temps et d'effort pour ces utilisateurs.

Leçon apprise : Bien que le principe « un billet, un siège » soit louable, il doit s'accompagner d'un processus de distribution simple. Bien qu'il ne semble pas avoir de solution miracle, le système adopté au cours des IV<sup>es</sup> Jeux mérite d'être repensé.

### Protocole

Malgré les efforts déployés par le Comité organisateur, avant la tenue des Jeux, pour communiquer aux dignitaires (politiciens, chefs de délégation, chefs de mission) les services dont ils auraient droit en sol canadien, plusieurs difficultés sont survenues relativement au traitement des dignitaires avant et durant les Jeux. La tenue d'une rencontre de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays





d'expression française (CONFEJES) à Ottawa, quelques jours seulement avant le début des Jeux a créé au COJF des problèmes de logistique puisque l'organisation a dû composer avec l'arrivée de 38 ministres.

Leçon apprise: La rencontre de diverses cultures permet de découvrir comment les choses se font ailleurs mais peut également être source de déception pour certains. Les responsabilités liées à la composante protocolaire d'événements internationaux sont imposantes et ne doivent pas être sous-estimées. Elles doivent être confiées à des personnes expérimentées.

### **Relations inter-gouvernementales**

La revue médiatique démontre que « les questions fédérale-provinciales ne représentent que 3 % de la couverture dans la presse écrite et 0 % de la couverture dans la presse électronique. Il s'agit du thème le moins traité. En même temps, tous les journalistes applaudissent le fait qu'il n'y ait pas de 'chicanes' fédérale-provinciales et ils considèrent que les négociations avant les Jeux ont permis de régler les moindres modalités ».

Le succès des Jeux témoigne de la collaboration et de la bonne entente établie entre les sept gouvernements tout au long de la planification et de la tenue des Jeux. Au niveau local, les rives québécoise et ontarienne ont démontré une complicité exemplaire qui a sans contredit contribué au succès de l'événement.

Leçon apprise : Les Jeux sont un exemple à donner au niveau des relations fédérale-provinciales. L'harmonie entre les divers gouvernements impliqués démontre qu'il est possible de « dépolitiser » des événements d'envergure internationale et de dépasser les barrières linguistiques propre à une région.

### **Le transport "avec chauffeur"**

Pour plusieurs le transport "avec chauffeur" (qu'il faut différencier du transport en commun) s'inscrit dans la colonne des faiblesses en raison, notamment, de l'irrégularité des horaires et du manque de connaissance des chauffeurs.

Leçon apprise: Le système de transport pour un événement de l'envergure des Jeux doit être en mesure de répondre aux besoins des diverses clientèles. La qualité et la quantité de véhicules, des horaires adaptés aux événements, la ponctualité des chauffeurs ainsi que leur connaissance des sites contribuent à la satisfaction des usagers.

### **Le Secrétariat**

Le gouvernement canadien ayant la responsabilité globale de l'accueil des Jeux, il a créé au sein du PCH, le Secrétariat des Jeux de la Francophonie. Ce dernier a agi à titre d'interlocuteur du gouvernement canadien auprès des différents intervenants clés des Jeux. Il a été particulièrement utile dans son rôle de facilitateur entre le COJF et les hautes instances gouvernementales.

La structure entourant le Secrétariat n'était pas conventionnelle. En effet, le Secrétariat a été appelé à desservir trois appareils gouvernementaux (trois ministres et leur entourage). Il s'agit de:

- La Ministre du Patrimoine canadien;



- Le Secrétaire d'état à la Francophonie; et
- Le Président du Comité d'orientation des Jeux de la Francophonie de 2001.

Alors que le Secrétariat était sous la responsabilité hiérarchique du sous-ministre adjoint à l'identité canadienne au sein du PCH, la réalité a démontré que c'est le Président du comité d'orientation des Jeux de la Francophonie de 2001 qui s'est avéré le plus grand utilisateur des services du Secrétariat, au point où l'on s'interroge sur le bien-fondé d'implanter le Secrétariat au sein du PCH au lieu d'un autre ministère.

Le lieu d'établissement du Secrétariat constitue un autre élément peu traditionnel relatif à la structure. Il est en effet assez inhabituel que le centre des relations internationales soit situé au sein du PCH plutôt qu'au sein du MAECI.

Malgré que les rôles, les responsabilités ainsi que le mandat des intervenants fédéraux aient été au départ bien définis, des difficultés ont été rencontrées car le partage des responsabilités avec le Secrétariat n'a pas forcément été accepté d'emblée par tous les intervenants.

Les relations entre le Secrétariat et le COJF ont pris du temps à s'harmoniser. La succession de trois individus à la tête du Secrétariat n'est pas étrangère aux débuts difficiles entre le COJF et le Secrétariat. Le résultat final était néanmoins satisfaisant pour les têtes dirigeantes des deux entités.

Leçon apprise: Le Secrétariat a bien joué son rôle. Toutefois, lorsqu'on met en place une structure administrative temporaire au sein de l'appareil fédéral pour coordonner un événement ponctuel, il faut s'assurer que les responsabilités confiées à cette structure soient bien comprises et bien acceptées par les partenaires fédéraux.

### **Le COJF**

Le Directeur général du COJF a confirmé ses qualités d'organisateur d'événements de grande envergure.

La participation de grands noms aux IV<sup>es</sup> Jeux constitue une première. Alors que certains dénoncent l'aspect entrepreneurial des Jeux, le COJF a tout de même réussi à maximiser le financement privé pour le bénéfice des Canadiens.

Les deux sorties dans la presse au sujet des stars françaises d'athlétisme « qui auraient snobé les Jeux » ainsi que les déclarations concernant le « manque de sérieux de l'Association canadienne de soccer » auraient pu ternir l'image du Canada.

Leçon apprise: Les Jeux d'Ottawa-Hull ont démontré qu'il est possible d'associer le secteur privé à des événements auxquels prennent part divers gouvernements. Bien que les journalistes désirent s'adresser à l'organisateur principal des Jeux, la présence d'un porte-parole attitré aux communications peut mieux servir les intérêts de l'organisation et du Canada.

### **Le CIJF**

Les entrevues menées avec les dirigeants du CIJF et du COJF confirment l'absence de complicité entre ces organisations. L'arrivée tardive du secrétaire exécutif du CIJF et son absence aux réunions du



conseil d'administration ont certes contribué au manque de collaboration entre les deux entités. Des initiatives prises de façon unilatérale de part et d'autre ainsi que des règles laissant peu de place à l'initiative ont également alimenté des relations tendues qui, ultimement, ont inhibé le potentiel de collaboration entre le CIJF et le COJF.

Leçon apprise: Force est de constater que la contribution et l'implication du CIJF peuvent varier selon les ressources, les connaissances et l'expérience mises à la disposition des organisateurs des Jeux dans le pays hôte.

## **Annexe A**

### **Liste des participants aux**



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

Canada

## **entrevues et aux sondages**



### **1. Ambassades canadiennes à l'étranger**

Belgique : Ambassadeur du Canada à Bruxelles  
Côte d'Ivoire : Conseiller Politique et Affaires Publiques  
France : Conseiller et 2<sup>e</sup> Secrétaire  
Haïti : Agente des affaires publiques et culturelles  
Madagascar : Consul honoraire  
Maroc : Responsable des Affaires publiques, culturelles et presse  
Niger : Agent politique, économique et commercial  
Suisse : Agente des affaires publiques et culturelles  
Tunésie : Conseiller  
Vietnam : 1<sup>er</sup> Secrétaire politique

### **2. Ambassades étrangères au Canada**

Côte d'Ivoire : chef de mission  
Haïti : Chargé d'affaires  
Niger : Ambassadeur du Niger au Canada

### **3. Fédération sportives internationales**

Judo : Directeur sportif, membre élu du Comité directeur de la FIJ, délégué technique (Jeux Olympiques, et divers Jeux)  
Tennis de table : délégué technique auprès du CIJF

### **4. Fédérations sportives nationales**

Athlétisme : Directeur du Programme National  
Boxe : Directeur technique  
Football : Team manager  
Judo : Directeur sportif  
Tennis de table : Directeur exécutif de l'Association  
Volleyball : Directeur de tournoi

### **5. Fédération sportives québécoises**

Basketball: Directeur général  
Football : Directrice générale  
Judo : Directeur général  
Tennis de table : Directeur général  
Volleyball : chef d'équipe de volley-ball de plage, mission Canada-Québec

### **6. Fédérations sportives du Nouveau-Brunswick**

Judo : entraîneur pour les Jeux pour l'équipe du Nouveau-Brunswick

### **7. Membres du COJF**

Collet, Roger : Conseiller à la direction générale, responsable des médias  
Francoeur, Julie : Directrice générale adjointe, Services corporatifs  
Lajoie, Robert : Directeur général adjoint, volet hébergement et installations  
Leroux, Rhéal : Directeur général  
Ménard, Geneviève : Directrice des activités touristiques  
Trottier, François : Directeur général adjoint, hébergement et installations



## **8. Membres du conseil d'administration et chefs de mission**

chef de délégation adjoint, volet sportif de l'équipe Canada-Québec, DG Loisirs et Sports, représente le Gouvernement du Québec au CA du COJF siège à la Commission des experts du CIJF

Co-Président du Conseil d'administration des Jeux

Directrice de projets, Office des affaires Francophones, membre du CA du COJF

Chef de mission pour l'équipe Canada-Nouveau Brunswick et membre de Conseil d'administration

Co-Président du Conseil d'administration des Jeux

Chef de mission pour l'équipe Canada

membre du conseil d'administration et président du comité touristique

## **9. Organisations culturelles**

Conseil des Arts et des Lettres du Québec : équipe Québec, chef de mission, culture Fédération culturelle canadienne-française : Directrices des communications et coordonnatrice du volet culturel de l'Équipe Canada, IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie; coordonnatrice de la logistique pour le volet culturel de L'équipe Canada

## **10. Bureaux et associations touristiques**

Administration du tourisme et des congrès d'Ottawa :

Association Touristique de l'Outaouais :

Bureau du tourisme et des congrès de Hull :

Commission de la Capitale nationale :

## **11. Représentants de la scène internationale**

Secrétaire exécutif du Comité international des Jeux de la Francophonie

Lessard, Gabriel : Directeur, Direction des Affaires de La Francophonie, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

## **12. Secrétariat canadien des IVes Jeux de la Francophonie**

Déry, Gilles : Directeur exécutif, Secrétariat canadien des IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie

## **13. Autres**

entraîneur de l'équipe de basketball marocaine

Conseiller à l'ambassade du Gabon au Canada, entraîneur du Congo pour l'athlétisme, sports longitudinaux

Kinésithérapeute de sport pour le Maroc

Conseiller aux affaires étrangères à la direction de la Francophonie

officiels du Cameroun rencontrés à l'aréna Jean-Paul Sabourin dans le cadre de la boxe

Président du comité olympique du Gabon



## **Annexe B**

### **Cadre d'évaluation**



Questions	Indicateurs	Sources
<p>Dans quelle mesure les Jeux ont-ils apporté de nets avantages à la Francophonie et au Canada sur les plans sportif, social, culturel, économique et international?</p> <p><u>Plan sportif</u></p> <p>1. Les événements sportifs dont le Canada est l'hôte permettent aux athlètes canadiens d'exceller dans les compétitions sportives et de se mesurer avec les meilleurs athlètes au monde.</p> <p>2. Les événements sportifs dont le Canada est l'hôte apportent des legs tels que l'amélioration d'installations sportives, l'acquisition d'équipement.</p> <p>3. L'accueil d'événements d'envergure comme les Jeux permet de faire avancer les valeurs et priorités du Canada sur le plan sportif comme la promotion du sport exempt de drogue, l'inclusion d'athlètes sous-représentés (ex. handicapés, les femmes).</p> <p>4. L'envergure des Jeux et le coût associé nécessite la mobilisation de nombreux partenaires financiers (gouvernement fédéral, provinciaux, municipaux, secteur privé).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'athlètes canadiens qui ont participé aux Jeux</li> <li>• Nombre de médailles obtenues par des athlètes canadiens</li> <li>• Nombre de records canadiens battus</li> <li>• Nombre de meilleures performances enregistrées par des athlètes canadiens sur le plan individuel</li> <li>• Qualité de la compétition (niveau des athlètes concurrents)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et types d'améliorations qui demeureront après les Jeux</li> <li>• Nombre et type d'équipements acquis qui resteront en place après les Jeux</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opportunités créées pour des athlètes sous-représentés de participer à des compétitions sportives</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenaires impliqués avec le gouvernement fédéral dans le financement de l'événement</li> <li>• Montant du financement fourni par les partenaires</li> <li>• Pourcentage du financement privé versus public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Registres du COJF</li> <li>• Entrevues téléphoniques auprès des Fédérations sportives</li> <li>• Direction des affaires internationales au Patrimoine canadien</li> <li>• Couverture médiatique</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Registres du COJF</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrevues auprès des Fédérations sportives</li> <li>• Registres du COJF</li> <li>• Couverture médiatique</li> <li>• Affaires internationales PCH</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Registres du COJF</li> </ul>





Questions	Indicateurs	Sources
<i>Plan social et culturel</i>		
<p>5. Dans quelle mesure les Jeux ont-ils permis aux Canadiens de mieux connaître les artistes et athlètes canadiens et de les apprécier?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Couverture médiatique mettant l'accent sur les performances des athlètes canadiens et les talents des artistes canadiens avant et durant les Jeux (radio, télévision, journaux, sites Web)</li> <li>• Nombre d'artistes canadiens qui ont participé aux concours culturels</li> <li>• Nombre de médailles obtenues par les artistes canadiens</li> <li>• Niveau de la compétition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des informations compilées par le COJF (couverture médiatique)</li> <li>• Site Web COJF, SRC, PCH (si compilation existe et est accessible)</li> <li>• Affaires internationales PCH</li> </ul>
<p>6. Dans quelle mesure les Jeux ont-ils encouragé la participation de la jeunesse?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de jeunes qui ont participé à titre de bénévoles</li> <li>• Nombre de jeunes engagés par le COJF pour organiser les Jeux</li> <li>• Nombre et nature des activités organisées par le COJF ciblant spécifiquement les jeunes (eg. concours, communications spéciales, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Registres du COJF</li> <li>• Entrevues auprès de représentants du COJF</li> </ul>
<p>7. Dans quelle mesure les Jeux ont-ils favorisé la connaissance et l'appréciation des meilleures manifestations sportives et culturelles de la Francophonie par les Canadiens?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Couverture médiatique (journaux et site Web)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des informations compilées par le COJF (couverture médiatique)</li> <li>• Site Web du COJF</li> </ul>
<p>8. Dans quelle mesure les Jeux ont-ils mobilisé les bénévoles?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bénévoles mobilisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Registres du COJF</li> </ul>
<p>9. Dans quelle mesure les services/communications ont-elles été offerts dans les deux langues officielles?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Degré d'adhésion aux langues officielles au cours des Jeux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des informations compilées par le COJF (couverture médiatique)</li> <li>• Entrevues avec des intervenants clés</li> </ul>
<p>10. Dans quelle mesure le public a-t-il appuyé les Jeux en participant aux manifestations culturelles et aux compétitions sportives?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Estimation globale de la participation du public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des informations compilées par le COJF (couverture médiatique)</li> <li>• Revenus de la vente de billets</li> </ul>



Questions	Indicateurs	Sources
<p>11. Dans quelle mesure les Jeux ont-ils fait la promotion de la culture canadienne et de la Francophonie auprès du public canadien, à l'étranger et auprès des touristes?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Estimation du nombre de touristes attirés dans la région de la capitale nationale par les Jeux</li> <li>• Cotes d'écoute au Canada</li> <li>• Cotes d'écoute à l'étranger</li> <li>• Nombre de pays qui ont participé aux Jeux et nombre de délégués de ces pays qui ont participé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureaux de touristes de la région</li> <li>• Registres du COJF</li> <li>• SRC/CBC</li> </ul>
<i>Plan économique</i>		
<p>12. Dans quelle mesure la tenue des Jeux a-t-elle généré une augmentation des emplois à temps plein et à temps partiel dans la région?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'emplois à temps plein et à temps partiel créés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des informations compilées par le COJF (couverture médiatique)</li> <li>• Registres du COJF</li> <li>• Entrevues auprès d'intervenants clés (eg. partenaires municipaux)</li> </ul>
<p>13. Dans quelle mesure les Jeux ont-ils généré une augmentation des touristes dans la région d'Ottawa-Hull?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de visiteurs et revenus générés directement attribuables à la tenue des Jeux dans la région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondage auprès des bureaux touristiques</li> </ul>
<p>14. Les Jeux ont-ils été bien organisés et réalisés à l'intérieur des budgets qui respectent la capacité des contribuables canadiens et les objectifs budgétaires du gouvernement fédéral? Les Jeux sont-ils une réussite financière?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan financier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Registres du COJF</li> <li>• Entrevues auprès d'intervenants clés</li> </ul>
<p>15. La pérennité des Jeux est-elle assurée? Les Jeux restent-ils accessibles aux pays en voie de développement?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Succession assurée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrevues auprès d'intervenants clés</li> </ul>
<i>Plan international</i>		
<p>16. Les Jeux ont-ils contribué au rayonnement international du Canada au sein de la Francophonie et permis de confirmer le leadership du gouvernement du Canada comme porte-parole de la Francophonie canadienne?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Couverture médiatique au Canada et à l'étranger</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des informations compilées par le COJF (couverture médiatique)</li> <li>•</li> </ul>



Questions	Indicateurs	Sources
<p>17. Dans quelle mesure la qualité de l'organisation des Jeux a-t-elle contribué à faire reconnaître internationalement la capacité du Canada d'accueillir des événements internationaux?</p> <p><b>Leçons apprises</b></p> <p>18. Le Canada sera l'hôte au cours de années à venir d'autres événements majeurs. Y a t-il des leçons apprises suite à la tenue des Jeux qui pourraient être bénéfiques à l'organisation de futures événements?</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Couverture à l'étranger</li>          <li>• Identification des forces et des faiblesses des IV<sup>es</sup> Jeux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entrevues avec des intervenants clés</li>          <li>• Entrevues avec des intervenants clés</li></ul>



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

Canada

## **Annexe C**

### **Extrait de la revue médiatique**



## Traitement médiatique des Jeux de la Francophonie

Juillet 2001

### Survol

Au cours de la période précédant les Jeux de la Francophonie, soit du 1<sup>er</sup> au 14 juillet, l'événement suscite un intérêt modéré dans les médias. Ces derniers portent davantage leur attention sur le choix de la ville où se tiendront les Jeux olympiques de 2008. À la veille de l'ouverture des Jeux de la Francophonie, on observe une augmentation soutenue de la couverture médiatique, particulièrement en ce qui concerne le contenu du spectacle d'ouverture.

Du 14 au 24 juillet, les journalistes accordent aux Jeux une place prépondérante. Ce traitement médiatique est beaucoup plus important dans la presse écrite et électronique francophone qu'anglophone, notamment dans les médias du Québec. (Voir tableau 1) On constate que la majorité des articles et éditoriaux se concentre dans les provinces du Québec et de l'Ontario (76 %). La région de l'Atlantique manifeste beaucoup d'intérêt en raison de la présence de l'Équipe Canada-Nouveau-Brunswick (15 %). Toutefois, il y a plus d'éditoriaux au Québec (33 %) qu'en Ontario et en Atlantique mises ensemble. (Voir tableaux 2 à 7). Par ailleurs, les journaux locaux Le Droit et l'Ottawa Citizen y consacrent le plus grand nombre de reportages.

Les Jeux de la Francophonie sont qualifiés de succès autant dans la presse francophone qu'anglophone. Le volet culturel est particulièrement louangé par les journalistes. Ces derniers présentent de nombreux articles élogieux sur les artistes, oeuvres et événements ainsi que sur les spectacles d'ouverture et de fermeture. Les médias affirment que les organisateurs des Jeux ont réussi à hausser le calibre des épreuves sportives en allant chercher des athlètes de qualité. On note que les Jeux de la Francophonie sont une célébration réussie de la dualité linguistique au Canada et du fait français. L'absence de « chicanes » fédérale-provinciales tout au long des Jeux y est peut-être pour quelque chose. Par contre, on s'interroge sur le fait que plusieurs athlètes ne peuvent s'exprimer en français. Les journalistes estiment également que les Jeux ont été un succès financier.

Un certain nombre d'événements ont néanmoins assombri le bon déroulement des Jeux de la Francophonie. On scrute aussi les dérapages de l'organisation, tels les menaces de grève des arbitres, l'insatisfaction des officiels de soccer non Canadiens, les règles de sécurité trop strictes et les coupures de salaires des étudiants. On questionne la présence d'athlètes non francophones à ces Jeux et la place que devraient occuper ces Jeux dans l'avenir face à d'autres compétitions d'envergure internationale.

### Sports

Les épreuves sportives aux Jeux sont généralement appréciées par les médias et occupent 44 % du temps de reportages consacré aux Jeux dans la presse électronique (Voir tableaux 8 et 9) et 52 % des articles et éditoriaux publiés dans la presse écrite (Voir tableau 10). Un nombre important d'entre eux



font remarquer que les organisateurs des Jeux « ont pu rehausser le calibre de ces Jeux, et à cela on ne peut que les applaudir ». (Le Droit, 24 juillet) On salue ainsi la présence d'athlètes exceptionnels : Roman Sebrle, Nezha Bidouane, Bruny Surin et Idriss Carlos Kameni. Le Calgary Herald note : « While the Games of the Francophonie will be played out in the very deep shadow of the Olympic Games, they will certainly be closer in spirit to the vision of de Coubertin than the tarnished monstrosities that are the legacy of Juan Antonio Samaranch ». (July 19)

D'autres, moins nombreux, demande le Calgary Sun, questionnent l'existence des Jeux de la Francophonie : « Excuse me for asking but why in the world do we need a Francophone Games? » (20 juillet). Carl Tardif ridiculise l'événement : « Du pain et des jeux, dit l'adage. Dans le cas qui nous intéresse, on doit plutôt parler de petit pain et petits jeux » . (Le Soleil, 21 juillet)

Simon Drouin s'interroge sur l'avenir des Jeux de la Francophonie et sur la place qu'ils devraient avoir par rapport à d'autres compétitions d'envergure telles les Olympiques, les Jeux du Commonwealth et les Jeux Panaméricains « Participation ou excellence? Élite ou relève? Tremplin ou aboutissement? Voilà le paradoxe identitaire auquel sera confronté le Comité international des Jeux de la Francophonie au cours des prochaines années ». (La Presse, 26 juillet) Plusieurs suggèrent qu'afin d'assurer l'avenir des Jeux, un créneau particulier soit identifié et que l'on privilégie la tenue de Jeux impliquant les athlètes de la relève.

## Spectacles, arts et culture

Malgré les quelques controverses qui ont défrayé les manchettes, le volet culturel est un aspect des Jeux qui a plu de façon unanime aux médias et auquel ils ont consacré de nombreux articles et reportages flatteurs décrivant les spectacles de danse, les compétitions de peinture et de sculpture et les présentations d'artistes de tout acabit. Le thème « spectacles, arts et culture » occupe le deuxième rang avec 18 % de l'ensemble de la couverture dans la presse écrite tandis que dans les médias électroniques, ce thème ne représente que 7 %.

On est unanime autant dans la presse anglophone que francophone quant à l'excellente performance lors des spectacles d'ouverture et de fermeture des Jeux. Denis Gratton (Le Droit, 16 juillet) qualifie le spectacle d'ouverture « d'écoeurant » et de « génial ».

Paul Gessell suggère que les médailles (4) remportées par les artistes hors Québec aux compétitions culturelles permettent de faire valoir le talent des artistes du reste du Canada : « The next time Canada, Quebec and France get into one of their periodic flag wars, Canada can remind the other two players that, culturally speaking, the dear, old Dominion is king of the francophone world, and not just because it has the funniest clowns ». (Ottawa Citizen, July 23)

## Immigration et sécurité



La catégorie « Immigration et sécurité » occupe le deuxième rang parmi les thèmes couverts par les médias électroniques (28 %) et le troisième rang dans la presse écrite (11 %). Les demandes d'asile politique par des athlètes font l'objet d'une couverture principalement factuelle et neutre. La couverture ne fait généralement pas état des avantages que le Canada pourrait tirer de l'ajout de ces athlètes au sein des équipes canadiennes. François Cardinal note : « Le Canada est loin d'avoir érigé ce processus [de maraudage] en système afin de garnir ses rangs sportifs ». (Le Devoir, 21 juillet)

Les cas de vols à l'étalage et de voies de faits sont identifiés comme des événements isolés et ne créent pas de vagues dans les médias. De même, les cas de dopage présentent un attrait mineur dans les nouvelles.

## Coûts, investissement, logistique et organisation

L'organisation des Jeux fait l'objet d'un traitement médiatique quotidien minime tout au long de l'événement, soit 6 % de la couverture électronique et 8 % de la couverture écrite. Chaque jour apporte son lot de petits problèmes rapportés dans les médias : menace de grève des arbitres de boxe, insatisfaction des officiels de soccer non Canadiens, reproches des Français au sujet des règles de sécurité trop restrictives et coupures de salaires des étudiants. Toutefois, à l'heure des bilans, les journalistes proclament les Jeux un franc succès au sur le plan de la popularité, de l'assistance, des coûts et de l'organisation. « Selon plusieurs, dont moi-même, le bateau a été mené à bon port. Que l'on aime ou pas le type de gestion de l'équipe Leroux, on doit reconnaître son efficacité », écrit Mario Boulianne. (Le Droit, 16 juillet) L'Acadie Nouvelle (24 juillet) coiffe ainsi son bilan des Jeux : « Les Jeux sont un succès financier ».

## Francophonie

La francophonie internationale est certes l'aspect de ces Jeux qui soulève le plus de question même s'il vient au cinquième rang des six grands thèmes couverts avec 7 % des articles dans la presse écrite et 15 % des reportages dans la presse électronique. Plusieurs journalistes questionnent « la présence de certains pays et États ou de certains concurrents à ces jeux soi-disant francophones ». (L'Acadie Nouvelle, 26 juillet) Dès l'ouverture des Jeux, alors que la ministre Copps et la gouverneure générale Clarkson sont huées pour s'être adressées à la foule en anglais, les médias francophones et anglophones réagissent négativement à cet événement et ce, pour des raisons différentes. La presse francophone se rangent derrière le fait que le français devrait dominer tandis que la presse anglophone prend position en faveur de l'ouverture au bilinguisme. Le National Post affirme : « The polyglot nature of an event that is supposed to shine light on a single language can lead to awkward moments ». (20 juillet)

On dénote également que la France, en particulier, n'exerce pas de leadership à ces Jeux comme ambassadeur du français. Peu de journalistes français ont été affectés à la couverture des Jeux et « les six journalistes français, les deux journalistes belges et le seul journaliste suisse présents aux Jeux avouent se heurter à l'indifférence de leur pays respectif, hypnotisé par le Tour de France ». (L'Acadie Nouvelle, 20 juillet)



Le Droit suppose que l'avenir du français est en Afrique, en raison du poids démographique de ce continent qui « fera la prospérité du français, en tant que langue au statut international ». (25 juillet) Pierre Bergeron, dans un éditorial intitulé : « Une francophonie de gagnants » voit lui aussi d'un bon oeil l'avenir de la Francophonie : ... On y sent une ferveur contagieuse qui est en train de transformer l'image de la francophonie canadienne et internationale ». (Le Droit, 21 juillet)

## **Relations fédérale-provinciales, visibilité, drapeaux, uniformes, participation du Québec, du Nouveau-Brunswick et du Canada**

Les questions fédérale-provinciales ne représentent que 3 % de la couverture dans la presse écrite et 0 % de la couverture dans la presse électronique. Il s'agit du thème le moins traité. En même temps, tous les journalistes applaudissent le fait qu'il n'y ait pas de « chicane » fédérale-provinciales et ils considèrent que les négociations avant les Jeux ont permis de régler les moindres modalités. On note cependant que la présence de trois délégations canadiennes intriguent sans doute le public. The Gazette décrit ces trois équipes comme une « absurdité » qui ajoute : « to the considerable confusion of foreign participants under the impression that Canada is a single country. And this is being financed by a federal government sworn to promote national unity ». (23 juillet) The Ottawa Citizen abonde dans le même sens : « Splitting the country [in three] was a recipe for division, not unity ». (18 juillet)

## **Conclusion**

Le bilan des Jeux au plan de la couverture médiatique est somme toute assez positif. Les médias ont eux-mêmes déclaré que l'événement avait été un franc succès tant sportif qu'organisationnel et financier. Bien que plusieurs controverses aient ponctué les Jeux – nombreuses demandes de statut de réfugié, incidents de vols à l'étalage, menaces de grève par certains officiels, etc. –, aucune d'entre elles n'a vraiment porté ombrage à leur bon déroulement.

Il faut toutefois noter que la tenue des Jeux au Canada a donné lieu à un certain nombre de questionnement au sujet de la Francophonie internationale. La présence de nombreux athlètes et artistes non francophones et la participation de non moins de trois équipes canadiennes amènent certains commentateurs, notamment du côté des médias anglophones, à mettre en doute la pertinence de l'organisation, voire aussi les bénéfices que tire le Canada de sa participation à un ensemble aussi hétéroclite.





L'analyse des Jeux de la Francophonie réalisée pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 juillet 2001, en ce qui concerne les médias écrits, repose sur l'inventaire des quotidiens suivants :

Québec

*La Presse*  
*Le Devoir*  
*Le Journal de Montréal*  
*Le Soleil*  
*La Voix de L'Est*  
*La Tribune de Sherbrooke*  
*Le Nouvelliste*  
*Le Progrès-Dimanche*  
*Le Quotidien*  
*Montreal Gazette*

Ontario

*Le Droit*  
*Globe and Mail*  
*National Post*  
*Toronto Star*  
*Ottawa Sun*  
*Kingston Whig-Standard*  
*Hamilton Spectator*  
*London Free Press*  
*Windsor Star*

Atlantique

*L'Acadie Nouvelle*  
*The Guardian*  
*The Telegram*  
*Saint John Times Globe*  
*Halifax Chronicle Herald*  
*New Brunswick Telegraph*  
*Moncton Times and Transcript*  
*Fredericton Daily Gleaner*

Ouest

*Winnipeg Sun*  
*Winnipeg Free Press*  
*Saskatoon Star Phoenix*  
*Leader Post*  
*Calgary Herald*  
*Calgary Sun*  
*Red Deer Advocate*  
*Edmonton Journal*  
*Edmonton Sun*  
*Victoria Times Columnist*  
*Vancouver Province*  
*Vancouver Sun*

En ce qui à trait à la presse électronique, les chaînes de télévision recensées sont les suivantes :

SRC/RDI (Le téléjournal – 22h00)  
TVA (Le TVA Réseau – 22h00)  
CBC (The National – 22h00)  
CTV (CTV News – 23h00)

Les bulletins de sport ainsi que les émissions spéciales consacrées aux Jeux ont été exclus. Il faut cependant indiquer que la Société Radio-Canada (SRC) est la seule chaîne de télévision à avoir diffusé de telles émissions spéciales.



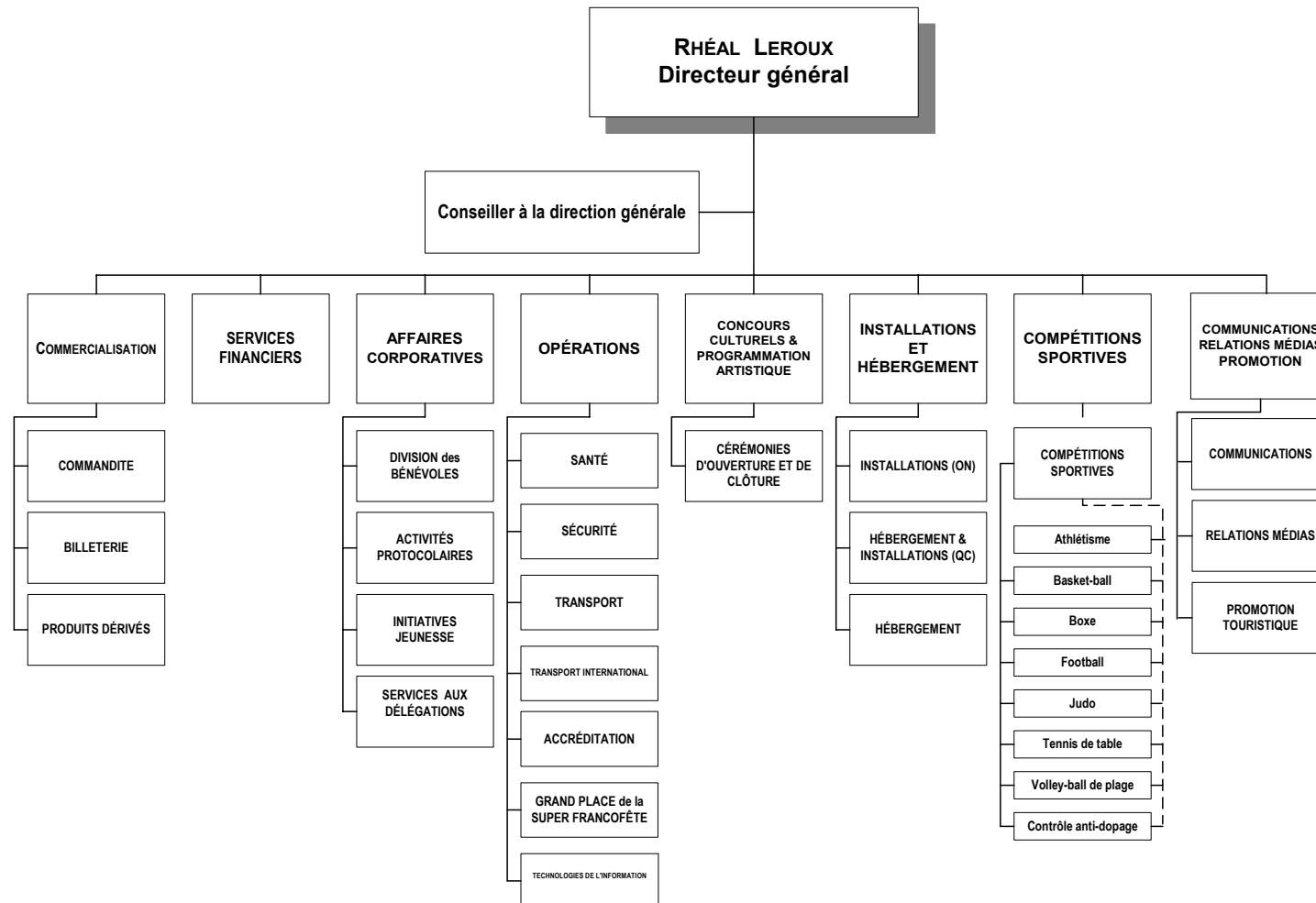
## **Annexe D**

### **Organigramme du COJF**



Structure organisationnelle du Comité organisateur des IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie

COMITÉ ORGANISATEUR DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE  
Direction générale





Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

Canada

## **Annexe E**

### **Liste des états et gouvernements présents aux Jeux**



Albanie  
Bénin  
Bulgarie  
Burkina Faso  
Burundi  
Cambodge  
Cameroun  
Canada  
Canada-Nouveau-Brunswick  
Canada-Québec  
Cap-Vert  
Centrafrique  
Communauté française de Belgique  
Comores  
Congo  
Côte d'Ivoire  
Dominique  
Égypte  
France  
Gabon  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Guinée-équatoriale  
Haïti  
Laos

Liban  
Lituanie  
Luxembourg  
Macédoine  
Madagascar  
Mali  
Maroc  
Maurice  
Mauritanie  
Monaco  
Niger  
Pologne  
République démocratique du Congo  
République tchèque  
Roumanie  
Rwanda  
Sainte-Lucie  
Sénégal  
Seychelles  
Slovénie  
Suisse  
Tchad  
Togo  
Tunésie  
Vanuatu  
Vietnam



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

Canada

## **Annexe F**

### **Sommaire des cotes d'écoute de Radio-Canada, TV5 et RDS**



## Les IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie à Radio-Canada

du 14 au 24 juillet 2001

Auditoire moyen en ('000) – tous 2 ans plus

TITRES	DATE	JOUR	HEURE	AUDITOIRE MOYEN (000)	DURÉE MINUTES
IV JEUX FRANCO.	13-Jul-01	Vendredi	23:00-23:30	59	30
<b>IV JEUX FRANCO. OUVERTURE</b>	<b>14-Jul-01</b>	<b>Samedi</b>	<b>21:30-23:15</b>	<b>276</b>	105
IV JEUX FRANCO.	16-Jul-01	Lundi	23:30-24:00	56	30
IV JEUX FRANCO.	17-Jul-01	Mardi	23:00-23:30	89	30
IV JEUX FRANCO.	18-Jul-01	Mercredi	23:00-23:30	115	30
IV JEUX FRANCO.	19-Jul-01	Jeudi	23:35-00:05	30	30
IV JEUX FRANCO.	20-Jul-01	Vendredi	23:00-23:30	146	30
IV JEUX FRANCO.	23-Jul-01	Lundi	23:35-00:05	72	30
IV JEUX FRANCO.	24-Jul-01	Mardi	23:05-23:35	125	30
<b>MOYENNE FIN DE SOIRÉE</b>	<b>16-24 JUIL. 01</b>	<b>Lundi-vendredi</b>		<b>129</b>	
IV JEUX FRANCO.	14-Jul-01	Samedi	23:15-23:45	117	30
IV JEUX FRANCO.	21-Jul-01	Samedi	22:30-23:00	120	30
IV JEUX FRANCO.	15-Jul-01	Dimanche	22:30-23:00	63	30
IV JEUX FRANCO.	22-Jul-01	Dimanche	22:30-23:00	159	30
<b>MOYENNE FIN DE SOIRÉE</b>	<b>14-22 JUIL. 01</b>	<b>Samedi-dimanche</b>		<b>132</b>	
<b>IV JEUX FRANCO. CLÔTURE</b>	<b>24-Jul-01</b>	<b>Mardi</b>	<b>21:00-22:05</b>	<b>239</b>	65
<b>MOYENNE DES JEUX 2001 – toutes les émissions incluant le 13 juillet</b>				<b>149</b>	
<b>MOYENNE DES JEUX 2001 – toutes les émissions excluant le 13 juillet</b>				<b>155</b>	
<b>MOYENNE DES JEUX 2001 – excluant le 13 juillet, l'ouverture et la clôture</b>				<b>99</b>	

Planification stratégique et recherche – Radio-Canada.

Source : recherche média Nielsen.



## Auditoires moyens des émissions consacrées aux IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie 2001 sur les ondes de TV5 Québec Canada

Ensemble du réseau canadien, population totale, 2 ans et +  
du 9 au 25 juillet 2001

Date	Émission	Horaire		Nb. de diffusions	Auditoire moyen
9 au 13 juillet	Jeux 2001 : à la découverte des uns et des autres	Lundi-vendredi	10h30	5	2 000
9 au 13 juillet	Jeux 2001 : à la découverte des uns et des autres*	Lundi-vendredi	5h30	5	1 000
15 juillet	Spectacle d'ouverture des IVes Jeux de la francophonie	Samedi	12h15	1	32 000
16 au 20 juillet	Seront-ils nos médaillés d'art ?	Lundi-vendredi	8h30	5	3 000
15 au 25 juillet	L'escale francophone	Lundi-dimanche	10h30	10	3 000
15 au 25 juillet	L'escale francophone*	Lundi-dimanche	5h30	10	1 000
15 au 24 juillet	L'un avec l'autre...les jeux au quotidien	Lundi-dimanche	18h	10	4 000
15 au 24 juillet	L'un avec l'autre...les jeux au quotidien*	Lundi-dimanche	4h30	10	1 000
25 juillet	Spectacle de clôture des IVes Jeux de la francophonie	Mercredi	21h30	1	33 000

L'émission Jeux 2001 : à la découverte des uns et des autres avait été présentée hebdomadairement du 29 avril au 1<sup>er</sup> juillet 2001 et elle attirait en moyenne 9 000 personnes le dimanche à 22h30.

\* Rediffusion.

Source : Recherche Média Nielsen (Media Advisor)  
Tableau : Service des études, TV5 Québec Canada





**Les IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie à RDS  
du 15 juillet au 24 juillet 2001**

**RDS**

**JEUX DE LA FRANCOPHONIE - 2001 (Ottawa)**

**Auditoire moyen par minute (000)**

**Du 15 au 24 juillet 2001 (Sem. 46 - 48)**

Titre	Date début	Jours	Heure	P2+ (000)	A18+ (000)	A18- 34 (000)	A18- 49 (000)	A25- 54 (000)	A55+ (000)	F18+ (000)	F18- 34 (000)	F18- 49 (000)	F25- 54 (000)	F55+ (000)	H18+ (000)
(P) Les IV Jeux	2001-07-15	.....D	15:07	47	47	16	24	20	15	12	0	2	8	4	34
(R1)	2001-07-15	.....D	25:00	5	5	0	5	5	0	0	0	0	0	0	5
(P)	2001-07-16	L.....	13:30	15	12	0	5	5	7	1	0	0	0	0	11
(P)	2001-07-17	.M.....	13:30	3	3	0	1	2	1	0	0	0	0	0	3
(P)	2001-07-18	.M.....	13:30	6	5	1	1	2	3	0	0	0	0	0	5
(P)	2001-07-19	...J...	14:00	9	9	0	5	6	3	1	0	0	0	1	7
(P)	2001-07-20	...V..	14:00	12	12	0	5	8	4	5	0	4	5	0	7
(P)	2001-07-21	.....S.	17:30	25	23	4	10	11	9	9	1	5	5	4	14
(R1)	2001-07-21	.....S.	29:30	8	8	0	1	1	7	0	0	0	0	0	8
(R1)	2001-07-22	.....D	06:00	3	3	0	1	1	2	0	0	0	0	0	3
(P)	2001-07-22	.....D	19:00	53	50	8	26	24	19	12	2	2	6	5	38
(P) IVe Jeux	2001-07-23	L.....	14:30	2	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1
(R1) IVe Jeux	2001-07-23	L.....	27:00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(P) IVe Jeux	2001-07-24	.M.....	13:30	3	3	0	0	1	3	0	0	0	0	0	3
(R1) IV Jeux	2001-07-24	.M.....	26:30	3	3	3	3	0	0	0	0	0	0	0	3
<b>Aud. Moyen Première</b>	<b>10 DIFF</b>			<b>12</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 DIFF</b>			<b>13</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>9</b>
<b># RAPPELS</b>	<b>5 DIFF</b>														

**SERVICE DE LA RECHERCHE - VENTES NETSTAR**

18-Oct-01



## **Annexe G**

### **Statistiques relatives aux touristes pour les mois de juillet 2000 et juillet 2001**



## La Commission de la capitale nationale

En Ontario, c'est l'ATCO qui veille à l'établissement de statistiques pour la région d'Ottawa de concert avec la Commission de la Capitale nationale. Le Centre d'appels de la Commission de la Capitale nationale a partagé les informations suivantes :

488 appels concernant les Jeux ont été reçus entre le 12 et le 24 juillet 2001;

L'Info-Centre de la Capitale a agi d'agent de vente de billets pour les Jeux de mai à juillet 2001. Le nombre de billets vendus se situe à près de 3 000 et la plupart des gens ayant acheté ces billets sont des gens de la région d'Ottawa-Hull;

L'Info-Centre de la Capitale a accueillis 29 425 visiteurs du 12 au 24 juillet 2001.

## L'Association touristique de l'Outaouais

Du côté québécois, c'est L'ATO qui travaille de concert avec Tourisme Québec pour fournir les données régionales en vue d'une publication annuelle.

L'ATO gère la maison du tourisme à Hull et compile les demandes d'informations en 20 catégories distinctes. Les demandes relatives aux Jeux s'inscrivent dans la catégorie Festivals et activités spéciales. Pour ce qui est du mois de juillet 2000, les demandes pour la catégorie Festivals et activités spéciales étaient de 456 alors que pour ce même mois en an 2001, elles étaient de 430, donc une baisse de 5,70 %.

L'ATO a également fourni un bilan de 2000-2001 au sujet du nombre de visiteurs, d'appels et d'envois<sup>3</sup>. Il est important de souligner que ces chiffres ne sont pas nécessairement attribuables aux Jeux; ils incluent l'ensemble des différentes activités et événements se déroulant dans la région de l'Outaouais. Le tableau suivant fait état du bilan pour les mois de juillet 2000 et 2001.

Bilan 2000-2001 pour le mois de juillet : nombre de visiteurs, d'appels et d'envois

Nombre de visiteurs			Nombre d'appels			Nombre d'envois			Total		Variation
2000	2001	Variation	2000	2001	Variation	2000	2001	Variation	2000	2001	
7 276	8 222	12 %	5 771	3 384	-71 %	478	328	-46 %	13 525	11 934	-13 %

CVC a également obtenu les taux d'occupation des hôtels dans région d'Ottawa et pour l'Outaouais québécois. Des détails sur la provenance des touristes ayant résidé dans les hôtels d'Ottawa est présenté au tableau suivant.

<sup>3</sup> On entend par envois le nombre de brochures et dépliants envoyés aux demandeurs.



Taux d'occupation par catégorie d'hôtels pour les mois de juillet 2000 et 2001 (région d'Ottawa)

Nombre d'hôtels	Nombre de chambres	Taux d'occupation mensuel (%)		
		2001	2000	Variation
11	moins de 100	85,30	83,27	2,43
9	de 100 à 149	76,79	78,25	-1,87
14	de 150 à 249	70,28	74,16	-5,24
11	plus de 250	69,21	76,79	-986

Les hôtels de 100 chambres et plus de la région d'Ottawa ont donc connu une baisse de leur taux d'occupation au mois de juillet 2001 comparativement à celui de juillet 2000.

Pour l'échantillonnage d'hôtels en Outaouais (six hôtels), leur taux d'occupation pour juillet 2001 était de 75,17 % comparativement à 67,88 % pour l'année 2000, une augmentation de 10,73 %.

Le tableau suivant procure des précisions relatives à la provenance des touristes ayant occupé des chambres d'hôtels de la région d'Ottawa.

#### Origines des occupants de chambres d'hôtel pour juillet 2000 et 2001 (région d'Ottawa)

Origine des occupants	Nombre de chambres d'hôtel (nuitées) vendues		
	2001	2000	Variation
Toronto	37 018	42 704	-13,31 %
Autres régions de l'Ontario	61 292	63 410	-3,34 %
Montréal	22 294	24 233	-8,00 %
Autres régions du Québec	21 052	18 750	12,27 %
Autres régions du Canada	40 095	44 091	-9,06 %
<b>Total au Canada</b>	<b>181 751</b>	<b>193 189</b>	<b>-5,92 %</b>
État de New York	7 472	9 674	-22,76 %
Autres états américains	22 339	24 496	-8,81 %
<b>Total aux États-Unis</b>	<b>29 811</b>	<b>34 170</b>	<b>-12,76 %</b>
Ukraine	2 387	1 744	36,86 %
Allemagne	490	755	-35,08 %
France	1 205	2 873	-58,05 %
Pays-Bas	92	205	-55,19 %
Japon	1 617	802	101,55 %
Autres pays étrangers	7 961	7 214	10,35 %
<b>Total pour l'étranger</b>	<b>13 752</b>	<b>13 594</b>	<b>1,16 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>225 314</b>	<b>240 953</b>	<b>-6,49 %</b>



Le tableau ci-dessus indique que les touristes montréalais ont acheté 8 % de moins de nuitée en juillet 2001 qu'en juillet 2000 mais les touristes des autres régions du Québec ont acheté 12 % de plus. Au total, les touristes canadiens ont acheté environ 6 % moins de nuitées. Les touristes en provenance des Etats-Unis ont également passé moins de temps dans les hôtels de la région pour une baisse d'environ 13 %. Pour ce qui est des pays étrangers, La France fait preuve de la plus importante diminution avec 59 %. Par contre, les pays étrangers ont occupé plus de chambres d'hôtels en juillet 2001 pour 1,16 % d'augmentation comparativement à juillet 2000. Au total, les hôtels de la région d'Ottawa ont connu une diminution de leur vente de nuitées de 6,49 %.

Certaines personnes interrogées soutiennent que le taux d'occupation des chambres d'hôtel dans la région n'est pas nécessairement représentatif du nombre de touristes compte tenu que certains peuvent avoir été hébergés par la famille et les amis habitant dans la région. De plus, il est difficile d'attribuer les hausses et les baisses au niveau touristique aux Jeux de la Francophonie. Ottawa représente une région de passage pour les touristes et le prix des chambres d'hôtel augmentant considérablement pour certaines, il est possible que cela ait eu des répercussions positives pour d'autres régions.



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

Canada

## **Annexe H**

### **Liste des partenaires des Jeux**



<p><b>Partenaires Officiels</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• EDS</li><li>• Holiday In Plaza La Chaudière</li><li>• Perrier</li><li>• SCHL, CMHC</li><li>• STO</li><li>• Via Rail Canada</li><li>• Casino de Hull</li><li>• Postes Canada</li><li>• OC Transpo</li><li>• Cisco Systems</li><li>• SAQ</li></ul> <p><b>Les partenaires touristiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La Commission canadienne du tourisme (CCT);</li><li>• Tourisme Ontario;</li><li>• Tourisme Québec;</li><li>• L'Association touristique de l'Outaouais (ATO);</li><li>• Le Bureau du tourisme et des congrès de Hull (BTCH);</li><li>• L'Association du tourisme et des congrès d'Ottawa (ATCO);</li><li>• La Commission de la capitale nationale (CCN);</li><li>• Restaurants et hôtels locaux.</li></ul> <p><b>Partenaires stratégiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'Aéroport d'Ottawa;</li><li>• L'Aéroport de Montréal;</li><li>• Réservations Outaouais;</li><li>• Vacances Air Transat-France;</li><li>• Royal Air Maroc.</li></ul>	<p><b>Partenaires financiers</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Monnaie royale canadienne</li><li>• Travaux publics et Services gouvernementaux Canada</li><li>• Commission de la capitale nationale</li><li>• Desjardins</li><li>• Caisses populaires de l'Ontario</li><li>• l'Université d'Ottawa.</li></ul>	<p><b>Fournisseurs officiels (10) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• ARAMARK</li><li>• Nordic Sportab</li><li>• Roots swim</li><li>• Coca-Cola</li><li>• FINISHLYNX</li><li>• Centre Japonais de la Photo</li><li>• Konica</li><li>• Canon</li><li>• HMV</li><li>• Microsoft.</li></ul>	<p><b>Partenaires médias</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Télévision :<ul style="list-style-type: none"><li>- Radio-Canada</li><li>- RDS</li></ul></li><li>• Journaux :<ul style="list-style-type: none"><li>- Le Droit</li><li>- Ottawa Citizen</li><li>- La Presse</li><li>- Hebdo Transcontinental</li><li>- Le Soleil</li></ul></li><li>• Radio :<ul style="list-style-type: none"><li>- Radio Énergie</li><li>- RADIOMÉDIA</li><li>- CHUM</li><li>- TV5.</li></ul></li></ul>	<p><b>Partenaires culturels</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Musée des beaux-arts du Canada</li><li>• Musée canadien des civilisation</li><li>• Centre national des Arts</li><li>• Ville de Hull</li><li>• Commission de la capitale nationale</li><li>• Théâtre Lyrique de Hull</li><li>• Société canadienne de l'Aquarelle</li><li>• Musée national de l'aviation</li><li>• Musée de l'Agriculture</li><li>• Galerie d'art Jean-Claude Bergeron</li><li>• Ville de Gatineau</li><li>• Théâtre de l'Île de Hull</li><li>• Archives nationales du Canada</li><li>• Musée canadien de la nature.</li></ul>
---	---	--	--	--



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

## **Annexe I**

# **Pays de télédiffusion des IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie**





1. Albanie
2. Angola
3. Arménie
4. Azerbaïdjan
5. Belarus
6. Bénin
7. Bosnie-Herzégovine
8. Botswana
9. Bulgarie
10. Burkina Faso
11. Burundi
12. Cambodge
13. Cameroun
14. Cap-Vert
15. Centrafrique
16. Congo
17. Côte-d'Ivoire
18. Djibouti
19. Égypte
20. Émirats arabes unis
21. Érythrée
22. Éthiopie
23. Gabon
24. Gambie
25. Géorgie
26. Ghana
27. Guinée
28. Guinée-Bissau
29. Irak
30. Jordanie
31. Kazakhstan
32. Kenya
33. Kirghizstan
34. Kosovo
35. Koweït
36. Laos
37. Lettonie
38. Liban
39. Lituanie
40. Macédoine
41. Madagascar
42. Malawi
43. Mali
44. Maroc
45. Mauritanie
46. Moldavie
47. Mongolie
48. Monténégro
49. Mozambique
50. Myanmar
51. Namibie
52. Népal
53. Niger
54. Nigéria
55. Ouganda
56. Ouzbékistan
57. Palestine
58. Qatar
59. République démocratique du Congo
60. Roumanie
61. Rwanda
62. Sao Tomé et Príncipe
63. Sénégal
64. Seychelles
65. Sierra Léone
66. Soudan
67. Sri Lanka
68. Swaziland
69. Syrie
70. Tanzanie
71. Tchad
72. Togo
73. Turquie
74. Ukraine
75. Vietnam
76. Zambie
77. Zimbabwe



## Réponse de la direction

### Observations générales

Comme le précise l'évaluation, les objectifs des IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie étaient de:

- permettre au ministère du Patrimoine canadien de rendre compte au Parlement de la bonne utilisation des fonds consentis pour les Jeux;
- déterminer dans quelle mesure les objectifs des Jeux ont été atteints;
- dégager certaines leçons apprises qui pourraient être bénéfiques au Canada pour l'accueil d'autres événements d'envergure.

Les conclusions de l'évaluation sont claires, "Dans l'ensemble, les Jeux sont un succès et les objectifs ont été atteints...Les organismes des Jeux ont réussi à rehausser le calibre de l'événement et ont assuré la participation d'un nombre record d'États et de gouvernements. Les états financiers du Comité organisateur des Jeux de la Francophonie 2001 (COJF), au 31 décembre 2001, indiquent un excédent des revenus sur les dépenses de 2,4 millions de dollars dont plus de 1,7 million de dollars fera l'objet d'un legs."

Le rapport fait aussi état de la réussite des Jeux en respect de l'ensemble des conditions de la politique fédérale concernant l'accueil de manifestations sportives internationales. Cet événement fut une nécessité au point de vue des grandes lignes de la politique:

- 1.4 Partenariat pro-actifs,
- 1.5 Apport de legs,
- 1.6 Respect des normes fédérales et,
- 1.7 Appui manifeste de la collectivité

De plus, la structure mise en place (secrétariat fédéral) fut un élément important lié au succès des Jeux.

La gestion accepte les conclusions de l'évaluation dans leur ensemble. Puisque les IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie étaient un événement ponctuel, il n'y a pas de suivi à assurer.